

CENTRE O.R.S.T.O.M.

DE TANANARIVE

ETUDE DU VILLAGE D'ILAFY

par

Madame LAUER-RAMAMONJISOA

Allocataire de Recherches

1965

Le village choisi comme objet d'enquête, Ilafy, se trouve à 10 km environ au Nord-Est de Tananarive. De ses hauteurs, à près de 1.400 m d'altitude, l'on peut apercevoir les collines de Tananarive, d'Ambohidrabiby, d'Ambohidratrimo. Il compte parmi les douze collines sacrées et fut autrefois la capitale d'Andrianjafy, oncle utérin d'Andrianampoinimerina, deuxième capitale des Tsimiamboholahy après Ambohidrabiby. Son nom lui vient, dit-on, de ce qu'un rameau, un côté (lafy) de la famille royale y était installé. Le fleuve ou plutôt la rivière Mamba le ceinture au nord. Actuellement, Ilafy relève de la sous-préfecture de Tananarive-Banlieue, est le centre du canton d'Ilafy, et forme avec d'autres villages environnants une commune rurale. A lui seul, il constitue un quartier subdivisé lui-même en deux villages administratifs séparés par la route d'Antsampandrano-Fieferana; le premier village groupant les hameaux d'Ambohinieranana, Mangarivotra, Ambohitrinilahy, Ambohitrinibe, Andrefan'Ilafy, se situe sur les hauteurs et les pentes supérieures de la colline, le second village avec les hameaux d'Antehinohy, Ankadimalaza, Anjakariasina, Ankadivory, Antanamasoandro, sur les pentes inférieures et les bas-fonds de la colline.

Entre Tananarive et Ilafy, les déplacements sont aisés puisque des taxi-brousse, appartenant à des commerçants de la capitale, d'Andranovelona et de Fieferana les assurent entre 5 heures du matin et 19 heures à un peu plus d'une demi-heure d'intervalle en passant par les villages d'Amboditsiry, Ambatomainty, Analamahitsy. Les taxi-brousse partent de la porte

du nord, au marché d'Andravoahangy et arrêtent les passagers où ils le désirent, pour 25 Frs; une autre ligne ne s'arrête pas à Ilafy, mais relie Tananarive à Sabotsy-Namehana, grosse commune disposant d'un marché important sur la route d'Ambohimanga.

Ilafy possède deux écoles primaires, l'une, catholique, à l'entrée du village, l'autre, d'état, au sommet de la colline; une église catholique, un temple protestant, un dispensaire; à la croisée de la route d'Ambohimanga et de la route d'Ilafy, une usine de couvertures, La Somaco, est installée depuis 1964, mais un seul ouvrier d'Ilafy y travaille, aussi n'a-t-elle pas fait partie de l'étude. L'électricité arrive à l'usine, mais pas au village, encore à 2 km de là. A Ilafy, même, trois maisons s'éclairent autrement qu'à la bougie et au pétrole, s'étant équipées de groupe-électrogènes. Elles ont aussi l'eau, recherchée au fond de puits creusés à quelques 20 mètres de profondeur ou recueillie lors de la saison des pluies. Les autres maisons s'approvisionnent aux six sources peu salubres du village, souvent taries en saison sèche.

Le village est surtout agriculteur (riz, potager, cultures vivrières), pratique un peu d'élevage mais en amateur; l'insuffisance des terres cultivables fait qu'il ne vend que très peu à l'extérieur, essentiellement du manioc, des arachides et ceci en quantité infime; l'activité agricole ne prend aux villageois que la moitié de l'année, l'été, saison humide; pendant la saison sèche, ils fabriquent, qui des briques, qui, des cordes selon leurs possibilités. Une partie de la population assure de petits emplois à Tananarive, quitte le village le matin pour en revenir le soir. Le village compte un boucher, trois petits commerçants et une épicerie.

...

Le Service National de Statistique donne les chiffres suivants pour la population du canton d'Ilafy en 1963 :

Population totale : 8.776

soit

27 Antandroy
8.699 Merina
32 Français
3 autres membres de l'UAM
9 Britanniques
6 Indiens

Population masculine : - 14 ans : 2080
15 à 20 ans : 421
21 ans et + : 1713

Population féminine : - 14 ans : 2190
15 à 20 ans : 755
21 ans et + : 1617

Les chiffres recueillis auprès du Chef de canton par la SCET (Société centrale pour l'équipement du territoire) sont les suivants :

Population totale : 8.217 pour une surface de 39,6 km²
soit une densité de 207 habitants au Km².

Population active : 3.777 (15/60e des deux sexes)

Population masculine : - de 15 ans : 1912
15 à 60 ans : 2792
+ de 60 ans : 219

Population féminine : - de 15 ans : 2121
15 à 60 ans : 985
+ de 60 ans : 188

Classes d'âge : - de 15 ans : 49,08 %
15 à 60 ans : 45,96 %
+ de 60 ans : 4,95 %

Les chiffres donnés par l'un et l'autre organisme ne sont donnés ici que pour référence ; notre étude concernant les rapports entre les castes présentes au village devait être exhaustive et n'a pas porté sur le grand canton mais sur une partie infime de celui-ci. Elle porte sur les hameaux d'Anjakariasina, Ankadivory, Ankadimalaza, Tsaramasoandro, Ambohitrinilahy, Ambohitrinibe, les cinq premiers constituant un village entier, les deux derniers étant les deux hameaux principaux du 2e village.

Les maisons du sommet d'Ilafy sont en majeure partie inhabitées, leurs propriétaires ne seront mentionnés que dans la mesure des rapports qu'ils ont avec les villageois. Les autres hameaux ont été préférés car leur composition donne plus clairement les données des rapports de caste.

L'enquête porte donc sur 73 maisons, chaque maison groupant 1 à 3 familles-ménage, soit :

48	maisons	de	Mainty
23	"	"	Hova
1	"	"	Antandroy
1	"	"	Betsimisaraka

(des Betsileo sont aussi présents au village, mais sont intégrés par mariage à des familles Mainty)

Habitent ces 73 maisons 369 personnes

soit : 184 hommes

185 femmes

Hommes 0 à 15 ans : 84

15 à 60 ans : 83

+ de 60 ans : 17

Femmes 0 à 15 ans : 81

15 à 60 ans : 89

+ de 60 ans : 17

soit : 95 Hova
1 Betsimisaraka
1 Antandroy
1 Betsileo
271 Mainty ou Andevô

soit encore par classe d'âges :

165 enfants de moins de 15 ans ou 44 %, chiffre qui reflète la physionomie générale de la population enfantine de l'Imerina, 172 adultes (61%) et 32 vieillards (8,69%).

Les chiffres donnés sont ceux de la population présente au village, celle qui y dort le soir. Des membres des familles d'Ilafy vivent à Tananarive, toujours parce qu'ils y travaillent et y sont mariés, leurs familles sont toujours au village. En incluant ces "émigrants" de fraîche date, nous avons les chiffres suivants :

405 personnes, soit : 202 hommes

203 femmes

Hommes 0 à 15 ans : 86 : différence minime avec les premiers chiffres

15 à 60 ans : 99 : soit 16 de plus

+ de 60 ans : 17 : pas de différence

Femmes 0 à 15 ans : 81 : pas de différence
15 à 60 ans : 107 : soit 18 de plus
+ de 60 ans : 15 : pas de différence

soit : 167 enfants de 0 à 15 ans = 41,23 %
206 adultes de 15 à 60 ans = 50,86 %
32 vieillards de plus de 60 ans = 7,91 %

soit encore : 291 Mainty = 71,85 %
111 Hova = 27,40 %
1 Antandroy marié à une }
Betsileo } = 0,75 %
1 Betsimisaraka }

De ces premières et rapides données nous avons retiré quelques indications au début de notre travail :

I) La division administrative a dû être abandonnée pour le regroupement traditionnel en hameaux, séparés, mais qui ont entre eux des rapports extrêmement étroits. Les villageois ne se sentent concernés directement que par les deux villages étudiés. Le hameau de Manahy par exemple, bien que compris dans le quartier d'Ilafy et séparé du hameau d'Anjakariasina de quelques centaines de mètres leur semble appartenir au village voisin d'Antsampandrano, même s'ils y ont des parents. L'union des villageois d'Ilafy ne se réalise que dans un étroit périmètre, ce qui n'est pas sans entraîner des conséquences intéressantes pour notre étude.

II) La situation du village joue dans plusieurs sens :

1) les villageois disposent des marchés d'Andravoahangy et de Sabotsy pour écouler leurs produits et effectuer leurs achats. La proximité de la capitale fait qu'ils sont, bien que souvent à contre-cœur et en s'en défendant entraînés dans l'évolution rapide qui caractérise celle-ci ; ils sont au courant de ce qui s'y passe, sont plus atteints par les innovations de toutes sortes.

2) la ville donne des espoirs de travail car les terres cultivables ne suffisent plus tant le taux d'accroissement de la population est élevé : espoirs seulement car le chômage est grand à Tananarive, la vie plus chère, les habitudes de consommation (phénomène contagieux) coûteuses alors que les villageois manquent de qualifications.

3) les habitants ont conservé des relations avec les Tananariviens originaires d'Ilafy, les Hova avec leur famille, les Mainty avec les leurs et surtout avec les Hova aisés dont ils sont les métayers et dont la porte est toujours un refuge espéré en cas de grosses difficultés matérielles. Certains sont domestiques de ces Hova à Tananarive.

4) ni le temple ni l'église n'ont de prêtres installés au village, l'instituteur le quitte après les classes du matin. Les habitants se sentent abandonnés, les griefs envers le pasteur surtout sont lourds : on lui reproche de ne penser qu'à l'argent, (il ne vient que le dimanche) de faire des discriminations entre Hova et Mainty, entre riches et pauvres.

III) Les Mainty enfin sont de loin plus nombreux que les Hova et habitent des maisons construites plus récemment ; un hameau de sept maisons, Antanamasoandro, sur lequel s'est portée plus précisément notre étude, abritant exclusivement une grande famille Mainty ne date que de quatre ans, il est situé près des rizières de l'ouest, dans la vallée. S'il est vrai que l'on distingue au premier regard les maisons Hova, plus grandes, en briques cuites, de celles des Mainty en terre séchée au soleil, les premières situées sur les hauteurs ou à mi-pente, les deuxièmes en contre-bas de la colline, ce premier regard ne donne plus une vision bien exacte de la stratification de la population, il indique seulement à quel point le village a été abandonné pour la ville ; souvent en effet, les maisons Hova sont habitées par des Mainty qui y logent à titre de gardiens bénévoles. Compensant en quelque sorte ce départ vers la ville, un phénomène se renforce depuis dix ans, celui du retour de Hova émigrés depuis une ou deux générations, dont l'aisance a permis de se construire des maisons de campagne, de vacances, plus ou moins luxueuses selon la fortune de leurs propriétaires. Bien que ceux-ci possèdent la plus grande partie des terres, ils sont les étrangers du village ; entre eux et les villageois, Hova comme Mainty, se creuse de plus en plus un fossé de classes sociales, sans compter celui qui sépare citadins et ruraux.

X De tout ce qui précède l'on peut voir où se trouvent les centres d'intérêt principaux du sujet choisi : nous avons étudié les assises économiques de cet univers fortement structuré qu'abrite le village d'Ilafy : structure sociale directement héritée du passé et qui s'accroche anachroniquement à ce passé car elle est soutenue par une vision du monde élaborée à partir de conditions sociales et économiques vieilles

de plusieurs siècles, maintenue sous des formes différentes, adaptée aux circonstances jusqu'à présent. Etudiant le fonctionnement interne de cette société nous avons vu nettement comment l'ancien système des castes qui enfermait une partie de la population en un monde de dépendance a évolué en un système non moins clos, toujours au détriment de l'ancien esclave, notre paysan actuel, et comment l'idéologie communautaire vécue par tous et surtout par ceux qu'elle désavantage perpétue cette dépendance, qui, d'économique qu'elle est avant tout, devient, est aussi sociale et religieuse.

L'organisation et l'évolution du système des castes ont été étudiées par maints auteurs (voir spécialement la synthèse qu'en a faite G. CONDOMINAS dans " Le fokon'olona en Imerina "), aussi ne seront-elles que rappelées dans leurs grandes lignes.

Avant la conquête française et l'abolition de l'esclavage par les Français en 1896 le royaume était organisé suivant deux considérations principales : le souci d'une hiérarchie asseyant le pouvoir royal sur des bases stables, son absence engendrant l'anarchie ; d'autre part, le respect des ancêtres car l'on appartient à la caste de ses ancêtres et ce serait les offenser que de vouloir sortir du groupe ancestral.

A l'intérieur du Menabe qui nous concerne ici, les DEUX CASTES EN PRESENCE, CELLE DES Hova et celle des Andevo (le gouverneur Andriana était quasi à l'extérieur du système, il était avant tout le représentant de la famille royale), les deux castes donc différaient :

- 1) par leur origine
- 2) par leur statut d'hommes libres ou d'esclaves
- 3) par leur fortune.

Sans remonter à la question de l'origine des Hova, sujet de discussions de suppositions infinies, disons que ceux-ci étaient installés depuis plusieurs règnes sur leurs terres, leurs familles groupées en lignages et que tous étaient membres de droit du fokon'olona. Hommes libres, ils participaient au soutien de la monarchie par l'exécution des corvées royales, du service militaire, par le paiement d'impôts de toutes sortes. Ils possédaient, nous l'avons vu des terres;

les circonstances firent qu'avec le ralliement de Hagamainty à Andrianampoinimerina, l'arrivée au pouvoir de Rainiharo, leurs privilèges, leur fortune, leur influence ne cessèrent de croître ; tous les Hoya n'appartenaient évidemment pas à ces lignages dominants mais l'ascension de tous fut aidée directement ou indirectement par l'appartenance de ceux-ci au village.

Les Andevo, eux, provenaient, soit des autres tribus de l'île, soit d'Afrique, soit de castes Morina déchues (guerres, traite, esclavage pour dettes). De l'étude de l'origine des Mainty d'Ilafy nous savons que ce sont surtout les guerres entre les tribus malgaches qui procurèrent le plus gros effectif d'esclaves aux Hoya du village. Le fait reste qu'à côté des Hoya, de teint clair, aux cheveux lisses, les Andevo, eux sont, malgré les mélanges qui n'ont pas dû manquer, au moins clandestinement, plus noirs, ont les cheveux crépus, au point qu'il est possible de les distinguer les uns des autres.

Les Andevo étaient propriété d'autrui ; leur vie appartenait au roi seul mais leurs maîtres usaient d'eux à leur gré. Ils accomplissaient pour eux les corvées, cultivaient leurs champs, leur servaient de domestiques et de bouviers. Ils pouvaient être vendus à tous moments, n'avaient de famille que si leurs maîtres leur donnaient le temps de s'en créer une, ne faisaient évidemment pas partie du fokon'olona, avaient perdu la mémoire de leurs parents et ancêtres restés dans leurs tribus d'origine.

Leurs conditions de vie matérielle étaient fonction de celles de leurs maîtres et du sort qu'on leur faisait.

Leur nombre ne fera que croître parallèlement à la fortune de leurs maîtres, la possession d'esclaves étant un capital comme un signe de richesse ; ils devinrent avec le temps majoritaires par le nombre tout en restant exclus de la propriété et du pouvoir de décision.

Pour que la hiérarchie et l'ordre règnent il fallait avant tout que les castes demeurent chacune à leur place et par conséquent qu'elles ne puissent se marier entre elles. Les esclaves étaient de toute façon des étrangers au royaume par leur exclusion du fokoñ'olona, pleinement intégrés et indispensables par le rôle économique qu'ils occupaient ; ce n'est qu'avec le temps et les liens noués par celui-ci qu'ils feront en quelque sorte partie des familles Hova, cela en tant qu'Andevon-drazana légués ainsi que leurs descendants par les ancêtres. Ils sont, disait Andrianampoinimerina, à la fois un "butin et un héritage". En tant que butin, il ne faut pas leur permettre "d'allonger la tête pour prendre le bien d'autrui", se hausser au-dessus de leur condition et entre autres, vouloir prendre femme dans la caste supérieure ; en tant qu'héritage "ils sont un trésor qu'on tient des ancêtres et un lamba épais qui nous protège contre la gelée ; quand il fait froid, ils nous mettent à l'abri des frimas, quand il fait chaud, ils sont le matelas sur lequel on se couche, la base de notre bonheur, notre orgueil et notre richesse".

Nous avons essayé de tirer quelques indications de la lecture des proverbes anciens pour nous renseigner non sur la condition, le statut de l'esclave, maintes fois étudiés ailleurs, mais sur les rapports qu'il avait avec ses maîtres ; ces proverbes ne donnent évidemment que le point de vue de ceux-ci. Ils

portent surtout sur l'esclave masculin, étant probablement créés par des hommes. La servante, elle, vivait surtout auprès de sa maîtresse et nous n'avons que très peu de sentences la concernant (Le tison est l'honneur de la servante, que ce soit de la main gauche ou de la main droite elle y excelle) "Tandroky ny andovo vavy ny fisoitra afo : sady mahay manavia manavanana ". C'est à la maîtresse qu'on reproche de ne pas savoir commander à ses esclaves (Lourdaut comme un esclave de femme) "Mitavoza-voza toy ny andevom-behivavy". Mondain dans chronique "Raketaka, Tableau de mœurs féminines malgaches dressé à l'aide de proverbes et de fady " nous montre que la femme esclave, si elle était jeune et jolie bénéficiait des faveurs du maître, à la jalousie de la maîtresse, état de choses qui n'a pas changé aujourd'hui où les jeunes gens Hova ne dédaignent pas les jeunes filles Mainty quoiqu'ils ne les épousent pas non plus.

X La vision des maîtres se dégage assez clairement : avant tout, les esclaves, la femme et les enfants de ceux-ci sont leur propriété : (C'est notre bananier qui produit, nous en disposons à notre gré) "Akondronay no mamoa ka azonay anaranam-po ". Ils disposent de l'esclave qui est un bien au même titre que le bétail : (Un esclave qui engraisse une vache ; qu'ils aient des égards l'un envers l'autre car ils sont tous deux des biens d'autrui : que la vache ne soit pas trop exigeante pour son herbe, que l'esclave ne lui en choisisse pas de mauvaise) "Andevolahy mamaha reniomby, ka mifamindrà-fo fa samy haren'olona : ny omby aza mifidy vilona, ny andevolahy aza maka ny ratsy ". L'attribut dont on affuble le plus souvent l'esclave est sa goinfrerie. Sa gourmandise n'a de frein que sa condition.

...

- s'il a plusieurs maîtres, il sert celui qui a les trépièdes les mieux fournis "Andevo maro tompo : mifidy izay avo tokenana " ;

- il ne sert qu'un seigneur ; s'il ne crève pas à la tâche, il crève de trop manger ;

- s'il va assister à une veillée des morts, c'est pour la viande qu'il est là ;

- il a râté le partage de la viande, il ne reste qu'à remuer les excréments contenus dans la panse des bêtes ;

- il mange tout ce qu'on lui donne, qu'il l'aime ou non ;

- un esclave qui se bourre de citrouille, ça lui fait toujours travailler les molaires ;

- de ce qu'il mange il ne laisse pas une miette, le proverbe dit "sec et inutilisable comme les déchets de la canne à sucre sucés par un esclave " .

Autre trait, il est parasseux : il revient de la pêche et dès qu'on veut le faire travailler il répond : je reviens de la pêche. Imprévoyant aussi : le jeune esclave qui danse sur le fumier, tout heureux du bruit qu'il fait, ne pense pas aux plaies qu'il attrape aux pieds. L'esclave qui empoisonne son maître : il est repu de viande une nuit, s'arrache les cheveux une année. Sa langue ne connaît pas de retenue, ne recule aucune injure : se disputer avec un esclave, c'est s'attirer le déshonneur, c'est à celui qui a un honneur à défendre d'éviter de se disputer avec lui. Il cherche enfin à se hausser au-dessus de sa condition : esclave bigame, il se couvre de son par trois fois car il pile non seulement le riz de son maître, mais aussi celui de ses deux femmes.

Les attributs ne diffèrent guère on le voit de ceux

prêtés à une classe sociale inférieure par une classe supérieure. /

Les esclaves, eux, bien que révoltés, subissent la domination des maîtres et tout ce que celle-ci pouvait entraîner : habitudes de dépendance, en faire le moins possible (paresse) manque de responsabilité, attachement ambigu, fascination, illusion de faire partie de la famille.

Leur affranchissement, après les premiers moments d'enthousiasme, de joie, va les désorienter. On leur donne la possibilité de quitter leurs maîtres pour travailler à leur compte (les premiers salaires datent des missionnaires anglais) ou de rester auprès d'eux si ceux-ci y consentent. Beaucoup partirent sans doute, allèrent vivre avec leurs pareils à la ville, alimentèrent les quartiers peuplés. Mais à Ilafy la plupart sont restés : les liens créés avec les Hova étaient trop forts, la terre manquait de bras, les maîtres restent la sécurité et l'on préfère éviter l'aventure. Comme eux ils sont alors libres et sujets, soumis aux prestations (travaux forcés) et à l'indigénat jusqu'en 1946. Quelques Hova deviennent citoyens français après la possibilité offerte par les gouvernements Augagneur puis Cayla aux indigènes qui ont fait preuve de "loyalisme", d'opportunisme, et nous avons au sein de la population la différence indigène-français. Les Mainty fournissent à l'administration coloniale des auxiliaires en la personne des chefs de village. Le conseil des notables comprend des hommes des deux castes. Les Mainty n'oublieront jamais que ce sont les Français qui les ont libérés de l'esclavage, contre les Hova. Alors que ceux-ci conserveront une tradition nationaliste (excepté évidemment les citoyens français), les Mainty suivront les vainqueurs, aidés de plus par leurs habitudes d'obéissance.

...

Mais l'acquis du passé fait que les deux castes seront séparées par une barrière nouvelle, celle de la fortune, créant celle de la classe. Les Hova vont faire, eux et leurs enfants, **fructifier** cet acquis : beaucoup deviennent fonctionnaires, commerçants, accèdent aux professions libérales, leurs enfants seront instruits, c'est-à-dire que leur fortune leur procurera tous les avantages qu'elle peut faire acquérir. Pour les Mainty, le cercle est tout autre, ils deviennent les métayers de leurs maîtres partis à la ville s'ils ont conservé de bons rapports avec eux ; sans fortune, alors qu'ils ont maintenant le droit de tester en faveur de leurs descendants, ils s'enfoncent dans une dépendance qui ne cesse de croître. X

Un seul parti s'est occupé de la condition des Mainty, parti créé en 1946 avec l'accord de l'administration coloniale soucieuse de s'appuyer sur une force qui contrebalançait l'action du Mouvement Démocratique de la Rénovation Malgache, et encore ce parti a-t-il son origine parmi les côtiers. Il s'agit (lisons-nous dans le Voromahery, journal de ce parti) essentiellement d'une revendication ethnique en faveur des côtiers et des "côtiers déracinés que sont les Mainty-enindreny (les serfs royaux) et les affranchis" qui "jusqu'ici ont été déconsidérés et négligés, et dont l'évolution, dans l'ensemble, présente un retard effrayant sur les autres " (à savoir les Merina), comptant pourtant dans leurs rangs " la presque totalité des vaillants tirailleurs malgaches de 1914-1918 et de l'immense majorité des héros malgaches de 1914-1945 ". Revendication d'une "place au soleil" pour "pouvoir discuter d'égal à égal avec ceux qui voudraient ne nous tenir qu'en remorque dans une restauration de l'Etat malgache " : projets de lutte contre l'analphabétisme, les maladies, pour l'amélioration de la condition des femmes ; espoir de voir abolir " les castes, les salutations nobiliaires, les interdictions de mariages mixtes et les discriminations de sépultures ". Le Parti des Dshérités de Madagascar s'oppose nettement au M.D.R.M., accusé d'être mené par la tribu dominante des Merina qui ici deviennent les artisans du retard économique, intellectuel, social, des autres parties de la population de l'île, veut avoir son mot à dire quoiqu'affirmant "n'avoir aucune préoccupation politique".

Parti aidé par l'administration coloniale disions-nous et qui n'hésite pourtant pas à attaquer celle-ci, contradiction qui s'explique par les différences d'option politique de ses membres : nous y trouvons aussi bien des opportunistes que

des partisans sincères d'une injustice à réparer : les griefs s'adressent, selon les auteurs, tantôt aux Merina, tantôt aux Français, souvent d'ailleurs les Merina sont rendus responsables des situations créées par les Français et ceci parce que le parti prête paradoxalement au royaume Merina une puissance que celui-ci n'avait effectivement pas au-delà de ses frontières, et le rend responsable du retard des royaumes côtiers. La date du 6 Août 1896 est célébrée pour avoir marqué : " la fin du pouvoir royal, de l'esclavage, des guerres tribales, du despotisme royal, des persécutions religieuses, jour qui mit sur le même pied les nobles et ceux qu'ils considéraient comme de simples esclaves ", hommage à la France qui trouve pourtant son pendant dans un article du 10/9/46 dans un article intitulé " Un Crève-cœur condamnant somme toute l'oeuvre colonisatrice de celle-ci ". Ici encore est-il dit, " ton Ray aman-drony, le Fanjakana, t'a oublié " : " en faveur des descendants d'esclaves en effet, " aucune politique agraire adéquate, aucune mesure de réadaptation à une vie indépendante ne fut prise " ; ils occupent " les derniers échelons de la société ", mendient, ont " des emplois subalternes ", les emprunts aux taux usuraires ". Les provinces côtières, elles, " n'ont pas d'écoles comme sur les Hauts Plateaux ", quoiqu'elles paient aussi les impôts, elles n'ont pas de boursiers en France, pas d'école de médecine, de chemins de fer, etc.....

Toutes situations décrites, exactes, qui en somme sont héritières du passé et que la France n'a pas beaucoup modifiées. Les "gauchistes" du parti eux se révoltent contre toute domination étrangère, qu'elle soit "Malaise" (Merina) ou Française". Pas d'asservissement Français, oui, mais pas d'esclavagisme Hova non plus s'il vous plaît". Le 17/9/46, l'auteur d'un

...

article intitulé " Capitalisme moral " va même, et ceci est étonnant dans le contexte violemment anti-"communiste" de l'époque, jusqu'à parler "d'exploitation de l'homme par l'homme", définissant le capitalisme ici assimilé en même temps au fascisme de Hitler et de Mussolini, comme "l'asservissement de la masse au profit d'une race ou d'une classe de la société qui se croit supérieure aux autres et qui prétend follement tenir de la volonté divine le droit de s'imposer aux autres ", le condamnant qu'il soit étranger ou Malgache, capitalisme "d'aristo-ploutocrates" donnant naissance (ici l'analyse est moins claire) à un "capitalisme moral".

Avec les succès enregistrés par le M.D.R.M., le PADESM qui à ses débuts, par conviction ou stratégie, semble le rejoindre sur la question de l'indépendance, entre en lutte ouverte avec lui, déforme ses options, flétrit ses leaders dont le côtier J. Rabemananjara, l'accuse d'ingratitude envers le pouvoir colonial avec qui, lui, se lie de plus en plus, affirme ne pas demander l'indépendance car "moins évolués que les Hova" ils "risquent leur domination ". Après les "événements" de 1947, il réclame violemment la peine capitale pour les responsables, se rangeant ainsi aux côtés des colons qui craignaient pour leurs intérêts et pour leur vie le retour d'une telle situation.

En ce qui concerne ici, le mouvement a une importance extrême en ce sens que par la voix des côtiers, nous avons enfin traduite la vision des Mainty. Le Padesm manifeste à la fois un désir d'égalité (cheveux lisses ou crépus, noirs ou blancs, les hommes se valent et ont le droit au même respect), d'union (Mainty et côtiers), de DIVISION enfin (Padesm et MDRM, côtiers et Merina, Pauvres et Riches). Face à la volonté d'union nationale

du MDRM, nous sommes tous Malgaches (Samy malagasy), il la dénonce comme une **mystification**, un "refrain de voleurs" pour faire oublier aux déshérités les différences ethniques, économiques, sociales ; dans un article du Voromahery du 23/9/47 il oppose ainsi les thèmes de Fihavanana, Firaisana, Fitiavana, Fivondronana (Bonnes Relations, Union, Amour, Groupement) aux faits, qui lui donnent effectivement raison. Le moins qu'on puisse dire pourtant c'est que ce manque d'à propos dans les circonstances de l'époque traduit une volonté de sabotage et confirme les affirmations de ceux qui y voient une alliance réelle avec le pouvoir colonial.

X En ce qui concerne Ifafy et plus généralement les villages de l'Imerina, milieux avant tout ruraux, sa propagande n'a pas eu de suite effective, peut-être a-t-elle un moment suscité une prise de conscience chez certains Mainty de leur situation de dépendance, mais la peur, le désir d'avoir "la paix" l'ont étouffée. Le Padesm englobait sous la même étiquette pour la même cause Côtiers et Côtiers déracinés ; les arguments frappèrent et convainquirent sûrement les quartiers populeux des villes mais la situation rurale faussait son analyse : les Andevo de la campagne, même si leur origine est côtière, se sentent avant tout Merina comme leurs anciens maîtres : même et parce qu'ils dépendent d'eux, ils sont attachés à leur village - leur tanindrazana c'est-à-dire la terre de leurs ancêtres -, aux coutumes Merina - leur fomban-drazana, c'est-à-dire aux coutumes de leurs ancêtres.

X
Le Côtier, c'est l'autre, l'étranger dont on a peur, dont on se rit car ses mœurs sont étranges parce que différentes,

...

aussi parce qu'on est persuadé lui être supérieur ; ceci est prouvé par les réactions quotidiennes des villageois, qu'ils soient Hova ou Mainty : l'on loue la capacité de travail des Betsileo mais on les trouve lourds, innaccessibles aux plaisanteries, on estime que chez eux les femmes sont esclaves. Parler Antaimoro, c'est bégayer, perdre le fil de ses idées. L'Antandroy et les Betsileo installés au village ont été, apparemment du moins, complètement acceptés par les habitants tandis que le Betsimisaraka fait figure de fou. Leur degré d'intégration leur vient de leur faculté à s'être pliés aux normes villageoises ; "il n'y a pas, dit-on, d'étranger au sein de l'Imerina", tout le monde s'y sent chez soi. Le Betsimisaraka se distingue par son refus de cultiver la terre, son obstination à ne vivre que de transport d'eau, son célibat (on fait aucune femme ne veut de lui car il ne gagne pas sa vie suffisamment). Les difficultés apparaissent lorsque leurs parents ou amis viennent les voir, ce qui est rare d'ailleurs. En août 1964, un vol fut commis PAR DES HOTES de l'Antandroy du village qui les avait reçus au nom de leur communauté d'ethnie. Si la méfiance des villageois envers leur voisin fut vite dissipée par les résultats de l'enquête, il n'en reste pas moins qu'un moment ils l'avaient confondu avec ses "compatriotes" malhonnêtes, oubliant sa personne pour ne voir en lui qu'un Antandroy voleur de plus. Les apparitions de Vazimba, la nuit, à ceux qu'ils veulent nuire révèlent un ethno-centrisme violent : les Vazimba sont effrayants, de la taille d'une bougie ils sont ou rouges (ce sont des Français) ou très noirs aux cheveux crépus, ce sont alors les plus méchants (ce sont des côtiers) ; ils sont nus, c'est-à-dire sauvages, les hommes ne portant qu'un pagne, expliquent les Mainty, aliénés à tel point que pour eux la beauté a le teint clair et les cheveux lisses des Hova du village

et non les traits qui leur sont communs aux côtiers avec qui ils refusent toute communauté.

Les Mainty interrogés sur cette époque de l'histoire malgache y voient une querelle (généralement) domestique entre un couple aux dépens de leurs enfants. Leur horizon, sauf pour ceux qui ont des parents sur la côte-est, est demeuré limité aux cadres du village, où l'administration les réduisait au silence et à la peur. Actuellement encore, par refus de faire de la "politique" (le mot a été gardé tel quel, intraduisable en malgache, il implique avant tout des combines tortueuses desquelles on ne sort jamais indemne), recherchant la paix (les cadres villageois de l'administration coloniale sont toujours là même si les consignes ont changé), ils se taisent sur ces événements.

Le village, nous l'avons dit, est surtout agriculteur. La propriété ici, comme il se doit dans une civilisation d'ancêtres qui ont légué leurs terres à leur lignée, a un caractère quasiment sacré, elle est respectée de tous : la terre est faite pour que son propriétaire y règne ; les différentes parties du paysage sont connues étant la propriété d'un tel ou d'un tel.

Cette terre léguée par les ancêtres a été le plus souvent étendue par la grâce de mariages savants mettant en commun les héritages des conjoints ; dans quelques cas, l'ancêtre légueur a prescrit que seuls les garçons hériteraient puisque les filles suivent leurs maris. Pendant l'époque coloniale quelques individus devenus citoyens français et jouissant de l'appui des Français ont, au dire des parties lésées, extorqué des terres à des compatriotes ; en fait il a dû s'agir de ventes à des prix dérisoires, inspirés par la crainte du voisin allié au pouvoir colonial. A côté des ventes ordinaires, certains riches ont acquis des terres grâce à un système d'endettement : l'obligé qui avait un besoin pressant d'argent s'engageait, au cas où il ne pourrait régler sa dette, à céder telle ou telle terre.

Il s'agit dans tous ces cas de mode d'appropriation Hova ; ce n'est que récemment que les Mainty, à force d'économies arrivent à acheter de minuscules parcelles de terre ; ils doivent par ailleurs surmonter la répugnance qu'ont les Hova à leur vendre la terre, eux, les esclaves de leurs ancêtres alors qu'il est déjà pénible de vendre un héritage et que l'on préfère laisser les terres dans l'indivision plutôt que d'en avoir la jouissance personnelle.

En ce qui concerne les rizières, terres les plus importantes puisque nourricières, nous avons dénombré pour Ilafy 39 propriétaires : 11 de ceux-ci vivent à Tananarive, ont donné leurs rizières en métayage et reçoivent chaque année $1/4$ de la récolte. Sur les 28 installés au village, 11 sont Mainty et 17 Hova : chiffres qui pourraient faire croire à une propriété Mainty prospère et bien établie, n'était le fait que les rizières des Mainty sont minuscules, chacun n'en possède que rarement plus d'une de 3 ou 4 repiqueuses, alors que les rizières de Hova sont de 10, 12, voire même 14 repiqueuses et qu'un propriétaire Hova peut posséder jusqu'à 14 rizières. Ces 11 Mainty "privilegiés" cultivent eux-mêmes leurs rizières et en pratiquent le valin-tanana, c'est-à-dire l'entr'aide. Sur les 17 Hova, 8 travaillent leurs rizières, 9 salarient des journaliers. Ces chiffres montrent que le nombre de propriétaires Hova citadins pèse d'une façon importante dans la production du riz puisque $1/4$ des propriétaires vivent en dehors du village et soutirent de celui-ci $1/16^e$ des récoltes.

Pour ces 39 propriétaires, nous avons 25 maisons de métayers, dont deux pratiquent le double-métayage, Hova métayers de Hova qui donnent au propriétaire le $1/4$ de la récolte sur lequel ils ont prélevé leur part. Les 23 autres sont tous des Mainty qui cultivent eux-mêmes la terre, pratiquent le valin-tanana, se salarient entre eux. Seule une maison salariée ne salarie personne, Antandroy nouveaux venus au village. La vie du village, nous en avons vu les raisons, est dominée par le régime métayer, surtout en ce qui concerne les rizières.

C'est le Hova qui "consent" à donner ses terres à cultiver, il les donne à tel Mainty et non à un autre, il les lui

donne car il a confiance en lui, parce qu'il le connaît. Aucun contrat au système métayer, l'on suit l'usage, censuré lui-même par l'opinion villageoise. Le métayer assure à lui seul les frais et la fatigue de la culture et apporte au propriétaire le quart de la récolte en paddy décortiqué. Les paysans font la différence entre les propriétaires "simples", bons, qui leur font confiance et les "difficiles", les mauvais. Ceux-ci exigent quelquefois le tiers de la récolte, exigence à laquelle le métayer est obligé de se plier car les rizières sont rares, d'autres exigent la paille des épis, alors que l'on estime que cette paille remplace le fumier dont le cultivateur a engraisé la terre. Tout comme la notion de consentement, celles de bons et de mauvais propriétaires traduisent que les rapports sont nettement personnalisés, d'autre part que la propriété est sacro-sainte et que l'on n'envisage aucun changement pour l'avenir. Rapports personnalisés qui peuvent se rompre selon l'humeur du propriétaire : il suffit en effet qu'il estime qu'un autre Mainty est plus digne de confiance pour qu'il change de métayer. Le métayer sans terre en voudra à son successeur, s'il en veut au propriétaire capricieux, il ne le dira pas : sa dépendance vis-à-vis de lui n'est pas seulement économique, elle est aussi sociale. X

Les rizières, du moins certaines d'entre elles, sont également des lieux de pêche (pêche à la nasse yovo ou au gony, sac de jute pour les petites fritures, à la ligne pour le plaisir) : le tiers du produit de la pêche va au propriétaire (celui-ci habite le village, le citadin ne peut matériellement pas contrôler la pêche et préfère l'interdire sur ses rizières), les 2/3 au métayer et à ses aides. Les poissons, tilapias, black-bass, trondro gasy sont écoulés au village même, le plus souvent

...

par vente directe au bord des rivières, parfois achetés en gros puis revendus au détail par un villageois, disposant à ce moment d'une réserve monétaire, et qui connaît d'ailleurs la concurrence de revendeurs venus d'Ambohimangakely qui en période normale, vendent leurs poissons, en période de moisson, les échangent contre du paddy.

Le régime des tanety et des potagers diffère de celui des rizières : les propriétaires, s'ils ne les cultivent pas, reçoivent les prémices des produits, panier de manioc, de patates douces ou soubiquée de légumes. Si l'emprunteur des terres ne le fait pas, il encourt le blâme des villageois pour ne pas être respectueux de la propriété d'autrui.

Quelques Hova du village, qui ne peuvent cultiver leurs parcelles de terres dispersées, les louent à des Mainty sans terres : la location d'un petit champ de 10 m x 6 m est de 125 frs par an, somme infime semble-t-il, mais qui pèse déjà aux paysans. Il s'agit d'ailleurs de cas exceptionnels, car un propriétaire habitant le village a toujours la ressource de salarier des ouvriers agricoles pour bêcher son champ : s'il le loue, c'est à la demande du Mainty qu'il consent à aider de cette façon.

Les tanety, incultes, nombreux dans la partie-est du village, quand ils ne sont pas propriétés de l'Etat, sont laissés comme lieux de pâture à tous les éleveurs et cela depuis toujours. La tolérance règne d'ailleurs en ce qui concerne les boeufs : c'est ainsi qu'en saison sèche, quand l'herbe est rare, les éleveurs prennent des feuilles de lilas de Perse, là où ils en trouvent ; un nouveau venu se ridiculisa pour avoir

porté plainte, on avait "volé" des feuilles dans les limites de son terrain. Il eut, pour la forme, gain de cause auprès du Tribunal du canton, les "voleurs" s'en sortirent avec quelques remontrances et l'approbation des villageois, scandalisés de l'avarice du propriétaire, de sa méconnaissance des usages du village.

Les bois, essentiellement d'eucalyptus et de mimosas, ne connaissent pas de clôtures ; les pauvres ont pu de tous temps venir y ramasser des fagots, sans toucher aux arbres vivants. Un seul propriétaire interdit cette pratique coutumière dans ses bois qu'il fait surveiller par des gardiens étrangers au village. Périodiquement quand les eucalyptus sont assez grands, ils sont abattus, vendus, les mimosas, eux, servent à la fabrication du charbon ; en ce cas, le propriétaire partage avec le "métayer", en fait un paysan qui s'est occupé de tout, le charbon recueilli.

Le prix de la charretée de bois varie selon les saisons et selon les charretiers-revendeurs : en août 1964, une charretée de troncs de lilas de Perse ou d'eucalyptus se vendait de 600 à 1000 francs ; en mai 1965, 750 francs. Au détail, le fagot de 10 kg se vend 30 francs ; le charbon, 35 à 40 frs le sac. Une maison Hova fabrique du laro, savon noir où entrent en composition de la cendre de charbon et du suif de boeuf.

Le problème foncier, nous le voyons se poser avec de plus en plus d'acuité. La croissance démographique est de 3% en Imerina, alors que les surfaces cultivées restent sensiblement les mêmes. Quitter le village, et d'une façon plus générale l'Imerina équivaldrait à un expatriement. Quitter l'état d'agriculteur

...

n'est pas une solution ni pour les intéressés qui manquent de qualifications autres qu'agricoles, ni pour le pays. L'inégalité des conditions est flagrante qui permet que les propriétaires citadins vivent quoiqu'absents sur le village, que les Mainty, s'ils sont propriétaires, ne le sont que de terres insignifiantes. Devenir propriétaire, un rêve impossible pour eux : les Hova de la ville qui ont un peu d'argent, le placent en terrains qu'ils ne cultivent pas, les prix de ceux-ci montent. A titre d'exemple de tentative faite pour tâcher de remédier à cet état de choses, notons que le gouvernement, par le biais de la radio, de l'animation rurale appelle les populations à couvrir toutes les terres de cultures, ce qui serait possible dans la mesure où celui qui cultive posséderait des terres. L'on pousse également pour lutter contre l'érosion, à planter des arbres ; les Mainty du village répondent qu'ils ne demandent pas mieux, mais où ? Il reste bien entendu des surfaces vides aux frontières du village, ce sont les tancy où ne pousse que de l'herbe employée pour la pâture des boeufs, mais leurs propriétaires possèdent déjà des forêts d'eucalyptus ou ont planté des arbres fruitiers dans leurs vergers. Les non-propriétaires ne voient pas pourquoi ils planteraient des arbres sur les terres d'autrui, pour autrui. Ils pourraient évidemment planter des arbres fruitiers dans les cours de leurs maisons : mais il s'agirait d'une innovation : comme telle, il faudrait encore des années pour la leur faire admettre, ils n'en voient par l'utilité, expliquent que les enfants abîmeraient les jeunes arbres. D'autre part, planter des arbres est une tâche réservée aux vieillards : si les jeunes "aux cheveux verts" le font, les arbres mourront : il s'est vu en Imerina des paysans encore jeunes déterrer la nuit les jeunes pousses plantées le jour.

Le problème foncier se double ainsi de celui de l'éducation des paysans, de leur information. Il est en tous cas de mauvaise foi d'affirmer comme le prétendent certains bien nantis que le paysan Mainty soit paresseux ; il manque d'information, ses possibilités sont limitées, et lorsqu'elles ne le sont pas, il les ignore. Les répercussions de l'Ordonnance N° 62-110 du 1er Octobre 1962 prouvent qu'il ne demande pas mieux de pouvoir améliorer sa condition. Cette ordonnance qui ne vise que les terres incultes de plus de cinq hectares et qui s'applique donc aux grandes concessions de la "côte" et rarement à l'Imerina a été mal interprétée : les paysans sans terres se sont précipités sur les terres non cultivées, essentiellement des tanety, au risque ignoré de se voir attaqués en justice ; la panique des propriétaires fut générale : certains creusèrent des trous dans leurs champs pour faire croire à une mise en culture, d'autres les cultivèrent réellement, d'autres enfin songèrent à prendre des précautions : bien qu'ils reconnaissent généralement qu'il serait juste que la terre et ses fruits profitent à ceux qui la cultivent, "à ceux qui se barbouillent de boue", l'attachement à l'héritage l'emporte : ils songent à faire enregistrer des actes de métayage pour le cas éventuel où le métayer affirmerait que la terre lui appartient. L'incompréhension de l'Ordonnance, nous le voyons, si elle a été (heureusement) générale et a ainsi poussé les uns et les autres à cultiver, a donné conscience aux paysans qu'il existe un problème foncier (problème qu'ils interprètent en terme de fatalité), aurait pu et peut être encore extrêmement dangereuse puisqu'en fait il n'y avait pas de mesures prises et que les paysans, manquant d'information ne le savaient pas.

Les agriculteurs du village se livrent à trois sortes de cultures : celle du riz en rizières irriguées (vary aloha pour certaines rizières bien exposées au soleil, pas trop humides, vary ambiaty pour toutes avec un rendement de 3 tonnes à l'hectare), celle des féculents (patates douces, maïs, manioc), des arachides, des voanjo-bory, des haricots sur les pentes des tanety et enfin celle des légumes (tomates, petits pois, carottes, saonjo, brèdes surtout) sur les terres riches des bords de rizières, proches de l'eau.

La culture du riz occupe pendant une bonne partie de l'année 59 maisons au village, dont 6 qui ne possèdent pas de rizières, ne sont métayers mais sont journaliers ; les 14 autres maisons qui ne s'en occupent pas appartiennent à des villageois ou trop vieux, ou nouveaux venus dont le salaire suffit.

Le riz cultivé pourvoit à la consommation des villageois pendant un semestre; ils sont obligés d'acheter du riz importé, bien inférieur au leur, le fameux "Saïgon" qui avec son odeur de moisi fit souffrir cruellement les consommateurs, attachés à la saveur du riz. En 1963 le kilo de riz valait 30 frs ; fin 1965 il vaut 42 frs le kilo. Seules 4 maisons Hova vendent le surplus de leurs récoltes. Dans le cas d'une de ces maisons, le riz vendu provient d'ailleurs du paiement de dettes contractées par des Mainty en période de soudure : c'est ainsi que ce riz, vendu à 75 ou 80 frs la mesure lors de la moisson a été "achotée" 35 frs la même mesure. Le paysan qui cherche de l'argent pour ses semis est bien heureux d'être "sauvé" par un prêt, fut-il scandaleux. Quand l'époque des récoltes arrive, il s'acquitte de sa dette, ce qui signifie qu'il aura à acheter plus de riz encore pendant l'année. D'autre part, comme le paiement de la capitation

...

s'effectue à la même époque des récoltes, il arrive souvent que, déchargé de la dette précédente et répugnant à vendre le peu de riz qui lui reste, il s'endette de nouveau pour l'année suivante, toujours dans les mêmes conditions; celui qui s'endette, notons-le, s'acquitte toujours de ce qu'il doit, au moment fixé, tant il a peur d'être déshonoré aux yeux des autres villageois, le prêt s'est effectué " en famille ".

Dans la majorité des cas, le riz est cultivé en famille, les hommes tenant la bêche et récoltant (souvent les Mainty ne possèdent pas de faucilles et en empruntent à des Hova), les femmes piquant et repiquant, assurant le transport du riz jusqu'aux maisons, les uns et les autres le battant. C'est ici que l'on ressent à quel point il est précieux d'être nombreux, d'avoir été béni par les ancêtres qui ont permis à la famille d'être nombreuse ; la famille-ménage ne suffit évidemment pas au travail, si elle le peut, elle salarie d'autres maisons, à raison de 100 francs la 1/2 journée d'homme, 125 si elle ne fournit pas le repas du travailleur, et de 75 frs la 1/2 journée de femme, 100 frs sans le repas. Ce repas ou plutôt ces repas, puisqu'un salarieur s'il tient à sa réputation doit offrir du manioc et du café à 8 heures du matin, du riz et de la viande à 11 heures, sont un des thèmes favoris de conversation : certains salarieurs en effet - Hova riches d'ailleurs - remplacent le riz et la viande par du manioc, ou la viande par des haricots; les salariés, tous Mainty, sans se révolter ouvertement, protestent entre eux qu'il faut vraiment ignorer la fatigue humaine pour être si avare et que ce n'est pas la peine de prendre des travailleurs si on ne peut même pas leur offrir de la viande.

L'on préfère le système du antoka, prix forfaitaire, pour l'accomplissement du travail, à celui des journées payées. Le antoka, s'il demande plus d'efforts a l'avantage qu'on ne partage pas son salaire avec d'autres ouvriers agricoles.

Mais tous ne peuvent salarier, et l'on a alors recours à la pratique du valin-tanana : une famille travaille pour une autre, à charge de revanche, la réciprocité et l'égalité caractérisant le système, puisqu'avant de l'accepter on envisage le nombre de travailleurs, leur force physique et leur ardeur au travail, le nombre de 1/2 journées à donner et à être rendues ; les repas sont alors à la charge des "maîtres du travail" les familles pauvres qui s'engagent dans le valin-tanana s'entendent généralement pour remplacer les repas par du manioc. Le valin-tanana intéresse 26 maisons dont 11 de propriétaires (4 hova et 7 Mainty) et 15 de métayers, tous Mainty; les échanges lient un nombre plus ou moins grand de familles, le record étant détenu par une famille de 3 travailleurs qui les pratiquent avec 14 autres familles. Les partenaires sont choisis de préférence parmi les parents et les alliés, surtout si ce sont des voisins.

52 maisons pratiquent les cultures sur tanety, dont la plus rentable est celle du manioc, seul produit susceptible d'être vendu : 22 maisons vendent sur pieds une partie de leur manioc à des collecteurs de Sabotsy-Namchana qui viennent au village, à raison de 1000 francs environ le manioc planté dans un champ de 15 m x 5 m. Une famille, si elle y consacre ses efforts arrive ainsi à retirer 2.500 à 3.000 francs par an du manioc cultivé, surtout s'il s'agit du Madras planté en terre

blanche, plus farineux que le manioc de terres latéritiques, amer, et pour lequel les collecteurs ne donnent pas beaucoup.

Le maïs (3 épis pour 10 frs à la vente au village), les patates douces servent surtout à compléter les repas, parfois à remplacer celui du soir quand le riz manque. Les éleveurs de bœufs, de volaille réservent en outre une partie de leur manioc pour leurs bêtes. Une seule maison, Hova, cultive l'arachide et la vend, la seule installée au village à posséder des terres assez vastes pour que la culture soit profitable. Depuis 2 ou 3 ans, sur l'initiative d'un médecin, quelques paysans plantent du soja qu'ils consomment moulu en guise de café.

18 maisons seulement ont des potagers, et encore 4 (Hova) seulement d'entre elles consomment leurs produits sans en vendre, 6 en consomment et en vendent à domicile, les autres pour qui ces cultures tiennent lieu de véritable moyen de subsistance quoique les récoltes, de par les faibles surfaces cultivées, soient médiocres, vendent la totalité de leurs légumes et ceci au village même, au marché de Tananarive le vendredi et le mercredi et de Sabotsy-Namehana le samedi. Un projet de marché couvert a été mis au point en 1965. Chaque homme majeur du canton contribuera à sa construction à raison de 80 briques chacun, ou l'équivalent en argent. Les légumes ne sont pas pesés et les producteurs doivent marchander avec fermeté, ce qui est impossible quand ils manquent vraiment d'argent ; ce sont les revendeurs de détail qui y gagnent, le paysan, lui, ne peut payer la petite patente qui lui permettrait de vendre directement en boutique ce qu'il a péniblement cultivé, c'est ainsi qu'un commerçant d'Ilafy peut revendre 200 frs au détail un panier de tomates pour lequel il a à peine donné 50 francs.

A côté de leurs activités agricoles, les paysans font un peu d'élevage d'une façon traditionnelle et à une échelle réellement réduite. Ceux qui sont assez aisés possèdent de 1 à 4 boeufs et vaches, desquelles ils tirent du lait qu'ils consomment et vendent : 15 maisons en possèdent dont 7 de Mainty qui vendent tout le lait recueilli, les autres en consommant et vendant le surplus ; les boeufs des Hova sont gardés, entretenus par des Mainty, ceux des Mainty par eux-mêmes. Des collecteurs - privés du village ou de coopératives voisines - achètent 25 francs le litre de lait qui sera ensuite revendu 40 francs à Tananarive.

6 Mainty du village, parmi les plus aisés, utilisent leurs boeufs pour la herse des rizières et se louent à un prix forfaitaire, eux et leurs instruments aux autres villageois ; ceux-ci préfèrent la herse à boeufs plus rapide, plus efficace à l'angady traditionnel mais ne peuvent pas toujours payer le herseur. Deux de ces herseurs sont aussi charretiers, ils assurent le transport du bois coupé de la région, celui du riz des rizières trop éloignées du village en période de récoltes, du charbon, etc... Métier envié car, au dire des villageois, il est rémunérateur ; mais il n'est possible qu'à ceux qui ont au départ de quoi s'acheter les boeufs et la charrette. Les autres herseurs ont un autre métier à côté de cette activité saisonnière. Une famille Hova se livre à la revente de boeufs achetés jeunes et à bas prix à des paysans de la région, revendus beaucoup plus cher sur les marchés et les foires.

Seules 3 maisons ont quelques rares moutons, une seule élève des porcs, une autre des lapins, et encore tout ceci en amateur. L'élevage des volailles, lui, est généralisé quoique, à l'exception d'une famille qui collecte les volailles pour

les revendre, pratiqué lui aussi à une petite échelle : 47 maisons élèvent, qui des poulets, qui des canards, qui des oies. Les poulets sont logés au rez-de-chaussée des maisons, rarement dans les poulaillers car l'on craint les voleurs nocturnes ; ils sont nourris de grains qu'on leur jette de temps en temps et surtout de ce qu'ils peuvent picorer dans les champs. Les villageois ne consomment pas leurs volailles, mais cherchent à les vendre, sauf s'il y a un malade chez eux. Seuls les Hova se gardent quelques oeufs de poules ; c'est que la vente des poulets, des oeufs, même si l'élevage est capricieux, sert à combler les dépenses urgentes, inattendues (dettes par exemple) ou les dépenses d'habillement et de scolarisation ; l'on préfère garder les oeufs qui donneront d'autres poulets, si la chance le veut (l'élevage des volailles est dominé par cette notion de chance, les poulets peuvent réussir à certains et non à d'autres, auquel cas ceux-ci y renoncent pour s'occuper d'oies, canards ou de rien du tout). L'élevage de ces dernières bêtes demande plus d'attention, de soins ; il faut mener les canards dans les endroits marécageux le matin et les ramener le soir. Pour les oies que l'on engraisse pour les vendre aux jours de fête, il faut du son, du riz et seuls ceux qui ont les moyens de nourrir en élèvent.

Tout est déterminé, on le voit, par les possibilités, le capital de départ que l'on a ou que l'on a pas, condition à laquelle s'ajoute celle que les bêtes élevées réussissent ou non à leurs éleveurs : leur élevage disions-nous est traditionnel, et les morts de bêtes, inexplicables, sont le signe pour leurs propriétaires qu'ils doivent cesser de la pratiquer.

...

Les Mainty les plus démunis du village ont trouvé comme solution à leur manque de moyens financiers la fabrication de cordes, activité d'hiver lorsque les champs n'ont pas besoin de leurs soins : elle ne demande aucun capital, le sisal pousse en liberté sur les tanoty non cultivés, mais nécessite en revanche un travail long, ardu : le sisal coupé est battu à la main, trempé une semaine dans les étangs pour être ensuite rebattu, rincé, séché, tressé. Neuf maisons, toutes de Mainty de l'ouest du village, en fabriquent, les enfants comme leurs mères. Et encore la production s'écoule-t-elle difficilement, et à des prix dérisoires : tout dépend des revendeurs du marché de Tananarive; ceux-ci achetaient 7,50 Fr en hiver 1964 la corde de 10 mètres, 6 frs la même corde en hiver 1965 ; quand ils en ont trop, les paysannes venues à 5 heures du matin à la ville avec leurs cordes retournaient avec elles, bredouilles, attendant un meilleur moment.

Une maison fait du miel, il ne s'agit pas d'apiculture proprement dite ; l'on attend que les abeilles fassent naturellement leur travail dans le cageot de planches installées pour elles. Le miel liquide se vend à 200 frs le litre.

Une autre activité artisanale d'hiver, masculine celle-ci, est recherchée par les Mainty, il s'agit de la fabrication de briques pour les propriétaires qui se construisent une maison. Un homme peut se faire de 30.000 à 50.000 francs par saison nous a-t-on dit, seulement cela n'arrive pas souvent ; l'argent gagné, véritable don des ancêtres, bénédiction, est réservé alors à leur usage, pour les famadihana que l'on ne saurait accomplir sans de sérieuses économies.

Le paysan nous le voyons ne se contente pas seulement, s'il le peut, d'être agriculteur ; cultiver ne suffit pas, les familles sont de plus en plus nombreuses, la vie devient plus chère, la production, limitée par la surface inchangée des terres cultivées par chacun reste inchangée. Les femmes, en plus de leurs activités agricoles, ménagères (réduites au minimum) et familiales peuvent soit vendre des herbes au marché, soit être blanchisseuses - près de 1.000 frs par mois pour laver le linge d'une famille -, transporteuse d'eau - 10 frs le daba quelque soit la distance de la source au port - couturière - entre 200 et 300 francs la robe cousue sommairement ; elles peuvent aussi pilonner du riz pour les maisons aisées à raison de 15 à 20 frs le quart ; les plus heureuses travaillent comme domestiques, bonnes à tout faire, cuisinière chez les Hova de Tananarive - de 2.500 à 4.000 francs par mois, selon que le patron soit bon ou mauvais, encore ce métier n'est-il possible qu'aux femmes qui n'ont pas d'enfants en bas âge, aux jeunes filles ; les hommes ont des métiers plus rémunérateurs, à l'exception des commerçants, des pêcheurs, du ferblantier et du charron, en effet, ils se rendent à Tananarive pour travailler, leurs salaires sont ceux de la capitale, contrairement à ceux qui ne sont qu'agriculteurs ils ont généralement soit un petit capital, soit des qualifications professionnelles. Nous avons 9 chauffeurs, aide-chauffeurs et mécaniciens, 1 peintre en bâtiment, 1 planton, 1 portefaix, 1 employé de pharmacie, 2 employés de gare, 1 ouvrier de la Somaco, 1 employé de la Cie Lyonnaise, 3 charpentiers, 1 photographe de marché, 1 hôtelier, 3 maçons, 1 chaîneur saisonnier (agriculteur l'été, chaîneur l'hiver), soit 27 personnes dans la zone recensée qui régulièrement se rendent le matin à la ville pour rentrer chez eux le soir, le

transport étant assuré par abonnement mensuel selon les heures qui arrangent chacun par les taxi-brousse. 4 seulement de ces employés urbains ne sont pas agriculteurs, ou ne font pas cultiver les autres pour eux : le portefaix, 2 charpentiers, l'employé de la gare, par paresse disent les autres villageois car " même s'ils gagnaient la somme extraordinaire de 5.000 francs par mois de salaire ne fait vivre une famille si elle ne produit pas de riz en plus "; en réalité le portefaix est un kleptomane un peu faible d'esprit qui se contente de 30 ou 50 frs de temps en temps, l'employé de la gare est un nouveau-venu au village, l'un des charpentiers est célibataire, l'autre bien qu'ayant une femme et 7 enfants en bas âge n'a jamais été cultivateur et ne sait pas tenir la bêche.

Les pôles les plus apparents de la vie du village sont incontestablement les 5 boutiques du village. Les habitants s'y rendent sans cesse, ils n'ont pas la possibilité d'acheter beaucoup de provisions à la fois, c'est le règne du détail et souvent aussi de la discrimination entre castes. 5 boutiques, soit :

- 1 d'un boucher Hova

- 1 d'un épicier Hova

- 1 d'un agriculteur-épicier Hova

- 2 petites boutiques sommairement achalandées, l'une à un Hova, l'autre à un Mainty.

Les commerçants sont de véritables personnalités, citées à tout propos, maître des prix dans les limites de leur concurrence, maître des heures d'ouvertures de leurs boutiques, indispensables. L'un d'eux est quasiment la bête noire des villageois, ce qui ne l'empêche pas de les attirer car son épicerie offre tout le nécessaire, on y trouve jusqu'à de vieux

...

Franco-Soir pour ceux de ses collègues qui ont besoin de papier à faire des cornets. Bien qu'il essaie d'avoir de bons rapports avec la population en lui prêtant des lampe-tempêtes, sacs de jute, etc... dans les grandes occasions, en étant l'animateur de l'équipe de football et en finançant largement celle-ci, les habitants distinguent nettement le commerçant du voisin ; les Hova lui reprochent, disent-ils de pressurer la population, d'avoir des mœurs scandaleuses, en réalité en tant que Hova riche il est jaloué par les autres Hova, et il a le tort d'être un divorcé ; les Mainty trouvent qu'il n'a que des rapports marchands humiliants avec eux : impossible de marchander, ses marchandises sont vendues une fois pour toutes, en dehors de sa boutique il se refuse à rectifier les erreurs - fréquentes - dans les comptes de monnaie, ses produits sont souvent avariés, il vend du pain vieux de plusieurs jours bien qu'un distributeur passe tous les jours. Avec les Hova, disent les Mainty il est tout autre, plus aimable, plus poli, il leur réserve les meilleures marchandises. Son surnom, "l'obscur" lui vient de la vente sous le manteau de vins et de rhum ; de 6 heures à 7 heures du soir, le seul endroit animé du village est sa boutique où se réunissent les hommes après leur travail à la colère des femmes.

Un autre commerçant Hova a meilleure presse, malgré la façon qu'il a de traiter les Mainty en Hovalahy, c'est-à-dire comme des chiens ; son collègue et lui ont leurs racines au village, mais lui ne l'a jamais quitté, ses rapports avec les gens sont - en bien comme en mal - personnalisés. De plus il "sauve" la population pauvre en lui faisant crédit sans avoir recours à l'usure. Les débiteurs se hâtent, l'échéance venue de s'acquitter de leurs dettes, ici encore par crainte du

déshonneur. Le commerçant a la langue légendairement injurieuse et les malheureux qui ont eu à éprouver ses sarcasmes ne récidivent jamais, il suffit somme toute pour récupérer un dû au village (impôt comme dettes) de rapporter dans toutes les maisons qu'un tel n'a pas de parole, est insolvable.

Une autre boutique, tenue par une veuve Hova, a meilleure réputation encore, la commerçante est l'amie de tous, elle fait aussi facilement crédit. Sa boutique, comme celle de l'unique commerçant Mainty n'en est une que de nom ; minuscule elle ne contient que des produits très bon marché et de consommation courante : allumettes à 5 frs la boîte, poissons séchés à 10 frs le tas, limonade à 5 frs le verre, mofo gasy, pain à 5 frs le morceau, huile ou saindoux à 5 frs la cuillerée, savon en morceaux de 25, 30 ou 40 francs, pommes de terre à 10 frs le tas, bonbons pour les enfants.

Tous ces commerçants vont s'approvisionner le vendredi matin à Tananarivo, selon leurs possibilités ; la commerçante Hova qui achète pour 1.000 frs de marchandises le vendredi ne les récupère que le mercredi.

Le boucher indispensable lui aussi est diversement apprécié, bien qu'il sympathise avec tous les villagoois, les Mainty se plaignent qu'il ne leur vende que la viande maigre et les os, qu'il cache les bons morceaux sous son étal pour les Hova qui achètent la viande par kilogs et non par petits morceaux de 20 comme eux ; Le mercredi, il commence à vendre du bœuf, acheté à Fenoarivo ou Talata, le samedi le porc qu'il a égorgé lui-même dans la nuit. Le bœuf s'achète 135 frs le kg, le porc 200 frs.

Nous avons essayé de voir ce qu'est le budget des familles Mainty, à l'aide de deux exemples typiques, familles de métayers. Il y a quelques maisons plus pauvres encore, surtout de vicillards indigents qui vivent comme ils peuvent avec l'aide épisodique de leurs enfants, cas tout de même exceptionnel tel celui de cette femme de 55 ans trop fatiguée physiquement et moralement pour cultiver, trop "paresseuse" disent les Hova (à vrai dire les Hova par la vie qu'ils lui a faite dans sa jeunesse en ont fait la personnification même de la mendicité), dont la famille est dispersée et désunie, dernier facteur qui explique le mieux sa misère car dans le monde villageois Merina aucune situation n'est viable, ni économique ni sociale, quand la famille est désunie, quand les enfants devenus grands ne prennent pas leurs parents à leur charge. Les familles hova, à part quelques cas où leur budget approche de celui des Mainty et cette situation s'explique alors aussi par une situation familiale défectueuse si elles ne connaissent pas le luxe, sont du moins à l'aise à force d'habitudes de sobriété et d'économies, leur cas ne fait pas problème.

L'une des maisons étudiées comprend 5 personnes : soit une vieille femme de 89 ans qui dirige la maison et le hameau environnant qui groupe ses enfants, 2 femmes et 2 adolescents, soit 4 travailleurs. Le riz produit par la maisonnée suffit pour la consommation du semestre qui suit la récolte, le reste du temps elle achète à crédit et en détail le riz nécessaire. Les deux adolescents se louent comme journalier, quand il y a du travail, à un rythme trop irrégulier pour que nous ayons pu le retenir. Sont exclus du tableau les dépenses de riz comblées justement par les salaires de journaliers.

	1964	1965	Transport d'eau	Cordes
Salairc de blanchisseuse par semaine	300	600	100	325
par mois	1200	2400	400	1500
par an	14400	28800	1200	9000
en 1965, blan- chisseuse de 2 familles au lieu d'une				car hiver seulement

Total 1964 : 24.600 Frs, soit 4.920 Frs par personne et
par an

1965 : 39.000 Frs, soit 9.750 Frs par personne et
par an

<u>Dépenses fixes</u>	hebdomadaires	mensuelles
bougies : 1 par jour à 5Fr	35	140
porc : 1 kg par semaine	200	800
boeuf : 1/2 kg "	65	260
café : 1/2 kg "	65	260
sucrc : 2 kg "	120	480
viande pour la vicille	100	400
bois : 3 charretées pour 2 mois		
= 750Fr x 3 = 2.250Fr	280	1.125
	865 environ	3.465

alors que le revenu fixe hebdomadaire est de :

567 francs en 1964

867 francs en 1965

Le salariat d'été, le système d'avance et de prêts, les travaux occasionnels pourvoient aux autres dépenses : riz, vêtements, tso-drano, légumes, savon ; quand l'argent destiné à l'achat de bois manque, la famille ramasse du bois mort, tiges mortes de cisal.

L'autre maison étudiée comprend un couple et ses 9 enfants, l'aînée de 17 ans, le dernier de quelques mois. Travaillent régulièrement, les parents et le fils aîné, de 16 ans, la fille aînée participe au valin-tanana d'été non rémunéré.

1964	père	mère	fils	Total
par jour	125	100	100	325
par semaine	625	500	500	1.625
par mois	2.500	2.000	2.000	6.500
par an	30.000	24.000	24.000	78.000

Salaires de journaliers, réguliers depuis 8 ans, au service d'un médecin Hova résident au village

Leur riz leur suffit pour 6 mois car l'homme est métayer de hova du village, la femme de Hova du village voisin de Faravohitra, où les terres sont moins rares. Les 6 autres mois de l'année, ils achètent pour 1.100 francs de riz par semaine.

....

Dépenses fixes :

	semaine	mois	an
riz $\frac{1.100\text{Fr}}{2} =$	550	2.200	26.400
sucré	120	480	5.760
café 1/2 kg	65	260	3.120
bougies 10Fr x 7	70	280	3.360
porc 2 kg	400	1.600	19.200
bois	281	1.125	13.500
capitation			2.500
	<u>1.486</u>	<u>5.945</u>	<u>73.840</u>

Autres dépenses : vêtements, paraky (140Fr par semaine), savon, légumes, friandises, en 1964, famadihana (part du ménage 9.000 francs, plus les nouveaux vêtements achetés pour tous à cette occasion). Le salariat du fils les comble.

Revenus fixes : 78.000 Frs

Dépenses fixes : 73.840 Frs

Les dépenses d'habillement ne sont pas fixes, les paysans s'achètent des vêtements quand une bonne aubaine s'est présentée, quand ils le peuvent. Hova et Mainty ne se distinguent pas, tant qu'ils sont au village, par leur habillement. Les femmes portent de vieilles robes qu'elles ont cousues elles-mêmes sommairement ou fait coudre pour 200 Frs ou achetées à l'étalage des friperies de la ville, délaissent les lamba gênant pour les travaux, sauf pour porter leur bébé. Les hommes portent le malabar de flanelle sur un pantalon acheté en friperie. Comme partout en Imerina, les femmes raffolent de bijoux, elles les portent

...

le dimanche au temple ou pour se rendre au marché de Sabotsy, celles qui en ont du moins. On reconnaît une heureuse femme sambatra-miadana, c'est-à-dire sans problèmes matériels aux bijoux que son mari a pu lui offrir, comme à la qualité du lamba de fête qu'elle revêt.

Menu type d'une semaine : les dépenses alimentaires sont réduites au minimum : consommation de viande de une à 2 fois par semaine, sauf les Hova aisés dont les achats de viande dépendent de l'appétit ; viande de porc de préférence le samedi soir et cela depuis fort longtemps, vraisemblablement depuis la création du marché de Sabotsy sous Rasoharina. Pour l'ordinaire, on essaie de faire suffire les produits du sol, c'est-à-dire essentiellement les feuilles de manioc et de patates douces pour humecter le riz, parfois un peu de poisson séché.

X Hova comme Mainty, ceux-ci dépendant économiquement des premiers, sont enfermés dans le même univers de dépendance face aux pouvoirs administratifs et politiques, font bloc dans une même communauté face à un système auquel ils ne se sentent pas directement concernés, situation qui ne date pas d'aujourd'hui. x

Dans la société traditionnelle, la place de chacun était établie, et l'est encore dans une large mesure, selon un ordre déterminé par son âge et sa condition sociale, ordre indispensable au maintien de la société telle qu'elle existe. C'est ainsi que les maîtres, les aînés, les puissants, les vétérans sont les chefs naturels des serviteurs, des cadets, des humbles et des novices, en vertu du pouvoir que donnent la propriété, l'âge, la fortune et l'expérience, catégories que nous pouvons en fait ramener à deux ; celle de l'âge donc de l'expérience, de la sagesse qu'elle sous-entend, celle de la fortune et du pouvoir, de l'honneur qu'elle confère à ceux qui la possèdent. En surface, l'on prétend - et cela depuis toujours - respecter avant tout l'âge : l'aîné, le ray amandreny du lignage fut vraisemblablement à l'origine respecté pour son âge comme le pouvoir sur la terre et les siens qu'il détenait de par son droit d'aînesse. Avec la compétition inévitable des divers chefs de lignage entre eux, le plus puissant devint évidemment celui à qui le "sort", la main des ancêtres permit d'être plus riche, plus honoré, richesse et honneur qui rejaillissaient sur le lignage tout entier. L'on continue mais moins dans les faits que dans les principes à honorer les aînés, les ray aman-dreny ; sont ray aman-dreny tous ceux qui à un titre quelconque possèdent une parcelle plus ou moins grande d'autorité et l'appellation s'applique tant aux inférieurs qu'aux supérieurs de la hiérarchie sociale. Les ray aman-dreny du village, administrativement, ce sont les vétérans du conseil du canton qui interviennent prin-

cipalement lors de la collecte des impôts. Dans la vie courante, à égalité d'âge sont aussi bien ray-aman-dreny le Mainty pauvre qui a la sagesse que le Hova riche, mais celui-ci l'est à double titre ; de même le jeune riche est logiquement ray aman-dreny de plus âgés et de plus pauvres que lui car sa fortune lui permet de les aider, d'agir donc à leur égard comme un père à l'égard de ses enfants. De l'ainé l'on attend de sages avis, du riche, une aide matérielle. L'entrée du pays dans le monde de l'écriture a modifié, presque révolutionné cette hiérarchie : la place des jeunes, des cadets en effet, surtout s'ils sont aisés, si la fortune de leurs parents leur a procuré l'instruction, prend de plus en plus d'importance. En dépit des réticences, de la force passive qu'opposent les vieillards, les jeunes instruits ont sur eux le savoir recueilli dans les écoles, d'un ordre différent du savoir traditionnel, promotion qui détruit peu à peu l'ancien ordre social régi par la séniorité au profit de la catégorie de la fortune, car généralement, si un minimum de fortune permet d'acquérir le savoir dispensé dans les écoles, le savoir donne accès à la fortune. Or, la fortune et ses avantages appartiennent aux Hova, les Mainty en sont exclus et sont rejetés au bas de l'échelle sociale, entre les deux castes s'établit un fossé de classe sociale.

Autrefois, les règles de l'ordre social n'allaient pas en sens unique, le chef, l'homme riche avaient aussi leurs devoirs, en premier lieu celui de consulter, d'aider leurs subordonnés : aleo alahelon'andriana noho izay alahelom-bahoaka dit le proverbe, car, il n'y a qu'un chef alors que le peuple comprend une multitude d'individus dont il est préférable d'avoir le soutien, et le roi lui-même l'avait compris. Dans ce contrat, si les petits doivent respect et service aux grands, ceux-ci doivent parallèlement s'occuper d'eux, les protéger et avant tout éviter l'autoritarisme et ses abus. Le chef devait consulter le peuple en des harangues closes (kabary) par de votes

oraux dont les résultats étaient communiqués à l'autorité supérieure, jusqu'au souverain qui devait en tenir compte dans ses décisions.

Le peuple n'a pas suivi l'évolution des événements, des transformations politiques, il en a été tenu à l'écart, même au sein du fokon'olona, dernier bastion de la "démocratie". Il y a eu régression dans son éducation donc dans sa conscience politique, il ne participe à la vie nationale que par ce qu'il donne : son travail, ses voix, les **impôts**. Les mesures qu'on prend pour lui émanent des extrémités supérieures de l'échelle du pouvoir, à un étage mal informé de ses problèmes, elles concernent la nation toute entière et non le groupe restreint en dehors duquel il ne se sent pas concerné. Les années d'autoritarisme colonial y sont pour beaucoup dans cette situation, époque pendant laquelle les indigènes avaient à subir sans émettre réellement leurs voix, et qui se perpétue malheureusement même dans le cadre restreint du village, l'ancienne consultation populaire au niveau des chefs a disparu. Le fokon'olona ne décide rien d'important et ceci malgré les efforts faits pour qu'il se régénère au sein de la nouvelle cellule de la commune rurale (avec un maire rural Mainty PSD,) et ceci parce que ce nouveau cadre paraît aux paysans comme une cellule administrative de plus qui comme telle risque de porter atteinte à l'intégrité de leur univers ; quand on réunit les villageois, c'est pour les informer de nouvelles dispositions - ressenties comme des obligations - la concernant. La base, qui élit pourtant ses délégués en la personne des chefs de village, est muette. Ces chefs n'ont pas plus de pouvoir que pendant l'ère coloniale où ils furent choisis en tant qu'agents administratifs capables de renseigner les autorités sur les agissements de leurs voisins, d'autre part en tant que Mainty pour contre balancer l'autorité traditionnelle des Hova, donner à la caste démunie l'illusion de par-

participer au nouveau pouvoir. Leur situation continue à être des plus ambiguës car ils sont membres à part entière de la communauté villageoise et à la fois en marge d'elle de par leur situation d'agents du pouvoir. X Pour les villageois, ils sont tantôt les voisins qui partagent leur vie, tantôt les collecteurs d'impôts. Le chef du village non PSD d'Ilafy tout en étant fier de sa promotion n'est pas dupe de sa situation de simple exécutant, évidence qu'il a acquise au long de onze ans de fonction. On nous traite, dit-il, comme des chiens que l'on siffle sous le moindre prétexte. On ne nous permet pas de démissionner car le travail exige du métier et surtout du dévouement et les autres villageois ne veulent pas nous remplacer, nous avons à peine le temps de nous occuper de nos cultures et le salaire qu'on nous donne équivaut à zéro. Le chef du village PSD lui a retenu de ses responsabilités leur caractère d'autorité. Dans sa zone, il a convaincu par la menace 56 de ses administrés à entrer au parti majoritaire, ce qui ne va pas, même si lui peut se glorifier d'avoir entraîné des adhésions, sans conséquences graves, car ces membres passifs perpétuent somme toute leurs habitudes d'obéissance ; non éduqués politiquement, convaincus seulement d'être du côté de la force sans y avoir apporté leur dynamisme, ils ne sont pas plus que leurs voisins de l'autre village concernés par les mesures prises à l'échelle nationale, même si elles le sont dans leur intérêt, leur adhésion au PSD ne leur procure que l'avantage de payer leurs cotisations, de participer aux défilés, et dans une large mesure de se séparer de la population. X

En somme face à un pouvoir senti comme très lointain avec lequel ils n'ont de contact que par la radio, c'est-à-dire en dehors de tout dialogue - et à travers la personne de leurs chefs de village, qui ne sont que des agents transmetteurs, les villageois n'ont pour peser dans la vie nationale aucune voix ; les kabary nous l'avons vu ne sont que

des séances d'information. De plus pour eux le paiement des impôts prend l'aspect d'une brimade exercée à leur encontre : cette collecte se passe toute l'année au "bureau" itinérant du chef de canton, les villageois peuvent s'acquitter de la capitation par petites sommes tout au long de l'année, formule à laquelle ils s'adaptent volontiers car il est difficile de trouver sa totalité en une seule fois. La population est "bonne" disent les responsables, elle ne rechigne pas devant l'impôt. En réalité les mesures prises contre les retardataires et les récalcitrants les préviennent à tout jamais de récidiver : dans ce cas en effet, le chef de canton, un jeune andriana, suivi d'une quarantaine de ray amn-dreny, véritable armée disent les villageois, s'abat sur le village en une impressionnante tournée d'intimidation. Les ray aman-dreny sont des natifs du canton, et chacun d'eux est chargé de réclamer la capitation aux membres de sa famille qui ne s'en sont pas encore acquittés : il est malmené devant elle comme elle est insultée en sa présence. Le fautif l'est alors à deux titres : vis-à-vis de l'administration, vis-à-vis de son parent âgé, il se déshonore comme il déshonore sa famille aux yeux de l'administration et des villageois ; cette perte du "baraka", la crainte d'être déshonoré suffit généralement à faire rentrer les impôts en retard, le paysan s'endettera lourdement, promettre même la plus grande partie de sa prochaine récolte pour un prix ridiculement bas afin d'être en règle.

Par ailleurs, quand les villageois sont appelés à voter, c'est-à-dire à émettre leur opinion, ils s'y rendent comme menacés (en fait ils le sont car la cellule villageoise est étroitement surveillée) ; silencieux, méfiants les uns des autres. En eux la crainte domine ; même si un nombre infime d'entre eux est assez éduqué, informé politiquement pour porter

...

un choix conséquent, en connaissance de cause, ce choix se fera avant tout pour obéir aux autorités du moment : "Tsy mifidy fa mandatsa-bato", nous ne choisissons pas, nous déposons nos bulletins, disent-ils eux-mêmes à la suite des agents électoraux du gouvernement. Ce manque de nerf au niveau électoral n'a pas fini d'étonner, les habitudes de servilité, qu'il s'agisse de Hova ou - surtout - de Mainty l'expliquent partiellement ; à cela s'ajoute le souci paysan de la "légalité", de ce qui est conforme à la loi, loi comprise comme étant la voix, que l'on ne discute pas, de la force du moment quelque'elle soit et qu'il est préférable de ne pas s'aliéner, force avec laquelle on trouve toujours des points communs, une communauté à partager. Depuis l'indépendance du pays, les voix d'Ilafy vont de 90 à 95 % pour le gouvernement actuel et les agents électoraux de celui-ci la flattent pour ce qu'ils appellent sa fidélité et sa sagesse. En réalité la masse, analphète (un bon nombre de Mainty ne distinguent les bulletins que par leur couleur) habituée à obéir, ne se soucie pas d'être ou non fidèle, elle cherche tout simplement la paix, le calme qui lui permettra de perpétuer la vie villageoise. Passées les élections, elle retourne à la maison, aux champs, elle a accompli son devoir envers les autorités et espère d'elles qu'elles la laissent tranquille. Le souci de la légalité est donc avant tout celui de la paix, l'horreur de l'aventure : le futur peut être pire que le présent et du moins connaît-on celui-ci. Situation à deux faces puisque si les responsables ont toujours misé sur la docilité des paysans, celle-ci est avant tout un facteur déterminant d'inertie, contraire au dynamisme qu'on souhaite trouver en eux.

Si le paysan - le paysan Mainty surtout - n'a que la ressource de vivre dans un univers économique clos, enserré dans un système administratif qui fait peu de cas de lui, le monde qui l'entoure n'est pas plus clément, tout ce qui n'est pas connu, ce qui tient à la nuit, règne des sorciers (il n'y a pas un village, disent les paysans, que le mal ne déserte ; pour Ilafy, nous avons dénombré jusqu'à 5 sorciers) comme à l'avenir, inquiète et effraie ; les écoles, l'éducation donnée au dispensaire, l'action du temple et celle de l'église, tentent de donner des réponses aux questions que posent le quotidien comme le surnaturel, prendre la place des coutumes, des religions anciennes, mais n'y arrivent que partiellement ; les moyens leur manquent d'une éducation profondément ancrée, les paysans les suspectent, la vie économique actuelle accroît l'ampleur des problèmes posés et indirectement contribue au retour du passé, paralyse les efforts des partisans de la nouveauté, le paysan se replie sur lui-même, sur sa vie familiale.

Il y a peu à dire sur l'Ecole primaire publique d'Ilafy (les efforts de l'école catholique donnent plus de fruits mais nous n'avons malheureusement pas pu étudier la population catholique). Ce qui frappe, c'est la pénurie réelle de ses moyens, personnel enseignant, locaux, équipement, alors que le nombre d'enfants scolarisables augmente sans cesse. La condition de l'enfant au sein de sa cellule familiale ne fait qu'ajouter au caractère précaire de sa situation scolaire. On l'envoie à l'école à sept ans, les cours ont lieu une demi-matinée par jour, il quitte la maison à 7 heures pour attendre dans la cour de l'école la rentrée à 11 heures. Comme il fait partie d'une famille nombreuse, s'il est parmi les aînés, il remplace sa mère qui travaille aux champs pour emmener les petits au dispensaire le mercredi ; cette absence hebdomadaire n'est

...

pas la seule, le moindre empêchement de la mère est prétexte à l'école buissonnière, surtout en été. De plus, dès sa plus tendre enfance, l'enfant, sous la surveillance de ses grands-parents, est chargé de besognes diverses : couper le bois, piler le riz, pêcher, surveiller les canards, faire les commissions, aider au transport du riz à la moisson, laver le linge ; pour l'école enfin, les parents tiennent à ce que les enfants soient habillés correctement, ce qui est souvent impossible, le seul pantalon, la seule robe mettable ne sont pas toujours propres. Le résultat est facile à deviner : l'enfant Mainty passe de longues années à l'école - qu'il n'aime pas -, redoublant ses classes ; à 13 - 14 ans on l'en exclut car il est trop âgé et n'a pas atteint le niveau du certificat d'études. Certains parents essaient de l'envoyer dans une autre école, payante celle-ci : l'on s'aperçoit vite qu'ils ne suivent pas mieux et l'on préfère leur faire tenir la bêche à dépenser sans profit pour des études mal assurées. A 15 - 16 ans il n'est bon qu'à énoncer et à compter sommairement.

Certains parents confient leurs enfants à des Hova, comme domestiques, cas de plus en plus rares d'ailleurs, car disent les paysans, tout le monde préfère être chargé de fumier à être le "boto", le domestique d'autrui, le boy colonial que l'on envoie à droite et à gauche, que l'on traite sans égards. Le mot mpiasa, travailleur, a pris un sens péjoratif, il s'applique surtout aux gens de maison. Le cultivateur lui est fier d'être un mpamboly, un mpiasa-tany, un travailleur de la terre, même s'il ne possède pas de terre à lui et n'est que journalier. Il a l'impression d'être plus libre qu'un domestique : un journalier ne travaille que s'il le veut, du moins le croit-il, puisqu'il peut toujours refuser un travail ; il reçoit des directives d'un maître qui en sait moins que lui. Un domestique reçoit des ordres à toute heure, on l'oblige à tout tenir propre, l'éché, lui qui n'en n'a pas l'habitude et qui ressent

cette exigence comme une insulte à son égard, le patron sait précisément ce qu'il veut, sa présence est quasi constante.

Les jeunes filles, en attendant de se marier, vers 16 - 17 ans, s'occupent de la maison paternelle, partagent les travaux féminins des champs ; les garçons se font journaliers, aide-chauffeurs (une promotion pour eux) s'ils le peuvent. En dehors de leurs quelques heures de travail quotidiennes, ils se retrouvent entre eux en une bande réunissant les deux castes, jouant au football le samedi et le dimanche malgré l'interdiction des parents qui craignent qu'ils n'aient plus après cette dépense physique la force de tenir la bêche ; le soir venu ils répètent les chants qui seront les leurs, ceux du village, lors des concours qui les opposeront pacifiquement aux jeunes gens des autres villages les soirs de famadihana, parfois, ils se rendent comme des grands boire du rhum à l'épicerie-bistrot.

L'insuffisance de l'enseignement scolaire se double de celle de l'enseignement sanitaire, cela, malgré les efforts la bonne volonté des responsables du dispensaire et surtout de l'infirmier de 1ère classe ("docteur") qui le dirige, jeune Hova installé en permanence à Ilafy et auquel on peut recourir de jour comme de nuit. Une véritable foule se dirige au sommet du village le mercredi, mères venant de tout le canton, leur - ou leurs - bébé dans les bras, à la main. Cette visite au dispensaire est entrée totalement dans les mœurs, c'est le jour des enfants, leur fête puisque les mères leur achètent des friandises, des fruits. Chaque enfant a son carnet de posée, on lui donne sa ration de nivaquine hebdomadaire : le taux de nivaquinisation a atteint le pourcentage élevé de 80 % à Ilafy pour 1964 ; en janvier 1965, sur 5167 habitants recensés dans le canton, il y a eu 66,78 % de sujets soumis à la vaccination antivariolique. Depuis quelques mois, le dispensaire, régi par

la Croix-Rouge s'occupant des enfants d'âge préscolaire, s'est augmenté le mercredi d'un centre d'éducation de base donnant des cours de nutrition dont le programme est commun à tout le pays et qui relève des services du ministère de la Santé, initiative heureuse, indispensable quand on sait à quelle anarchie est soumise l'alimentation villageoise, infantile surtout. A quelques kilomètres d'Ilafy, à Anosy, les femmes enceintes sont suivies au centre prénatal de l'hôpital où on leur donne une aide alimentaire - lait, farine de maïs -, des conseils, et un centre d'accouchement où elles mettent généralement leur enfant au monde.

L'infirmier du dispensaire, le seul à pouvoir parler en connaissance de cause des conditions sanitaires et alimentaires des gens du village déplore qu'il faille toujours avoir recours à l'intimidation, attendre avant d'arriver à se faire écouter des villageois, surtout à leur faire appliquer les conseils donnés dans leur intérêt. Deux problèmes principaux dit-il : la sous-alimentation, la pollution de l'eau. L'éducation des petits nous l'avons vu est laissée aux enfants sous la surveillance des grands parents, leur alimentation est celle des grands et nous avons vu en quoi celle-ci consistait ; la mère qui travaille aux champs, fatiguée à son retour, ne donne le sein à son dernier né qu'entre deux occupations, l'enfant mainty ne connaît pas d'autre lait que celui de sa mère qu'il prend jusqu'à plus d'un an alors que le sein est quasiment tari, l'on sacrifie la qualité de l'allaitement à sa durée. Mal nourri, mal surveillé, l'enfant est à longueur d'année soumis à la grippe et aux diarrhées. L'éducation actuelle disent les mères, manaram-bazaha, à l'imitation des étrangers, demande trop de soins, trop de temps et d'argent. Tant qu'il n'y a qu'un enfant on peut s'en occuper sérieusement. Dès qu'il y a des cadets l'on revient aux vieilles coutumes qui ont bien fait vivre les malgaches depuis toujours.

Les six sources du village ne consistent qu'en un trou de 30 cm de hauteur juste tapissé - quand il ne s'agit pas d'un trou boueux laissé tel quel - d'une couche de briques qui donne à l'eau l'aspect de la propreté. Cette eau, polluée par la vase mêlée aux eaux sales que charrient les grandes pluies, est la cause des diarrhées si nombreuses d'adultes, d'enfants. Il n'y a pas de jour, surtout en été, où on n'approche pas l'infirmier pour la même maladie, à un rythme atteignant 20 à 30 consultations journalières. Il y a quelques années, la mortalité infantile causée par cette eau viciée était extrêmement importante : depuis quelques temps, le responsable s'efforce par la menace de sanctions, de tournées d'inspection, d'obtenir des villageois des fosses d'aisances tenues propres ; mais la plupart continuent à faire leurs besoins dans la nature, que ce soit loin ou à proximité des sources. Pour la grande majorité - Hova comme Mainty -, ce problème n'existe pas, leur eau est pure, limpide, ils en vantent aux étrangers les vertus bénéfiques et attribuent les cas de maladie au caprice des saisons, à une fatalité atmosphérique : l'eau qui a été bonne pour leurs ancêtres l'est bien assez pour eux. Comme dans d'autres domaines, les bonnes volontés se heurtent ici à un entêtement et à une résistance légitimée par le passé. Pour l'infirmier, les villageois seraient paresseux, d'une part, ils vivent au jour le jour, se contentent d'un salaire insuffisant alors qu'une famille de sept personnes consomme près de 3 kg de riz par jour, d'autre part, seraient rebelles à toute innovation : au lieu de consommer leurs légumes ou du moins une partie de ceux-ci, les vendent, comme ils vendent leur lait sous prétexte qu'il donne la colique alors que les enfants en ont besoin. Pour lui ce serait la "mentalité" même des paysans Merina qui serait la cause de ces conduites, paysans Merina imbus de leur supériorité, de leur sagesse ancestrale, qu'il oppose aux "côtiers" plus réceptifs au "progrès". De plus ils se connaîtraient trop,

...

celui qui innoverait s'attirerait inévitablement les quolibets des autres pour vouloir faire "le malin".

✕ Il est certain que la cellule villageoise Merina, repliée sur elle-même rejette les innovations étrangères, qui ne naissent pas d'elle, elle ne les accepte que sous la contrainte et une fois persuadée de sa nécessité. Mais tout ceci, comme la paresse qu'on prête à ses membres a des causes plus profondes que sa prétendue mentalité ; malgré sa bonne volonté, le paysan - Mainty surtout - ne voit devant lui qu'un monde fermé, qui ne lui offre que des possibilités limitées : manque de terres, manque de capital, manque d'information car son éducation générale de base ne correspond pas à la société actuelle qui ne lui donne rien. ✕

Nous le voyons bien dans le cas des maladies qui sont des problèmes exigeant des réponses aux questions qu'on se pose sur elles. Il y a deux sortes de maladies, celles dont on connaît la cause et le remède, celles qui sont inconnues et que l'on explique par l'intervention de forces surnaturelles. On a recours au médecin pour les maladies banales, quotidiennes on attend du médecin des potions, des comprimés et surtout des piqûres qui par leur action rapide ont un caractère magique, aux guérisseurs traditionnels pour celles que l'on ne s'explique pas, qui ont un caractère d'étrangeté. Ces derniers font toujours intervenir des esprits ou des personnes mal intentionnées obéissant à ces esprits. Nombreux sont les cas de ce genre en juillet 1964, une femme Mainty commença par souffrir de fièvre, puis elle eut bras et jambes ankylosés : la famille n'appela pas le médecin car la malade disait avoir l'impression la nuit qu'une forme noire voulait l'étrangler. Que s'était-il donc exactement passé ? Les réponses furent variées mais limitées ; la femme avait touché de l'argent chaud, empoisonné

(vola mafana) tendu par un jeteur de sort qui voulait lui nuire - ou elle avait manqué vis-à-vis de quelque ancêtre - ou enfin, et la majorité pencha pour cette explication, elle avait été suivie par un lolo auquel elle avait déplu près de la fontaine où elle lavait le linge de ses enfants, ce qui n'avait rien d'étonnant car c'était la saison des famadihana, et les esprits des morts échappés des tombeaux ouverts pour ces circonstances, errrent en liberté (les lolo, confondus avec les vazimba, les anciens rois et les andriana sont des esprits du mal ; leur existence est liée à l'obscurité de la nuit, du crépuscule ou du petit matin, à la mort ; leur présence se décèle à celle de l'eau et de végétaux déterminés (ampanga, goyaviers dont les fruits sont plus gros que les autres, aviavy, hasina, arbres royaux dans ces deux derniers cas) ils aiment la musique et l'or, métal royal. On leur prête des intentions agressives. Effrayants, ils ont pour ceux qui les ont vus l'aspect physique des côtiers ; ils peuvent être apaisés et domptés et ont leurs prêtres). L'on eut recours à un guérisseur - le guérisseur fait le bien, le sorcier le mal, il jette et aide à jeter des maléfices - qui prescrivit les mêmes pratiques que celles d'usage lorsqu'on veut chasser des esprits d'une maison hantée : riz décortiqué, rameau de tsy afak'omby jetés devant la porte, tige d'ambiatin-drazana sous l'oreiller, et la malade fut massée à la graisse de bœuf, on lui fit des inhalations de ramy. Au bout d'une semaine de soins intensifs, le soulagement et l'annonce de la guérison se reconnurent à ce qu'un ancêtre, ~~père~~ père de la grand-mère maternelle encore vivante s'était manifesté à la malade, lui avait caressé le bras au cours d'un rêve : les esprits s'étaient livrés bataille autour d'elle, et l'ancêtre protecteur de sa lignée, avait vaincu les esprits animés de mauvaises intentions. Cet ancêtre notons-le apparaît à tous ses descendants malades même à ceux qui ont quitté le village, aussi bien pour

annoncer leur guérison que leur mort c'est-à-dire le moment où ils rejoindront leurs ancêtres.

Dans de pareils cas, la médecine européenne, au degré où elle est comprise, n'apporte pas de réponse satisfaisante ni assimilable. Si les paysans abandonnent les pratiques anciennes, par exemple celles innombrables, qui concernent la grossesse, l'accouchement, ce n'est pas faute de ne plus y croire, mais parce qu'ils n'ont plus le temps de les suivre - le temps est précieux, il est travail -. Si les femmes enceintes ne suivent pas les interdits alimentaires, c'est parce que la vie est devenue si difficile qu'elles sont déjà bien heureuses lorsqu'elles se trouvent de quoi manger. L'abandon des pratiques anciennes est d'ordre économique, leur persistance d'ordre intellectuel : les réponses données par une éducation sanitaire moderne, sentie comme étrangère et de plus insuffisamment assimilée, ne répondent pas aux questions innombrables que le monde pose aux paysans et auxquelles les ancêtres, même s'il est arrivé qu'ils se sont trompés dans les faits, au moins donnent une solution.

Les problèmes qui se posent aux autorités religieuses sont du même ordre, tout en se compliquant de questions de castes. Ce que nous savons concerne ici aussi uniquement le temple protestant. Ce qui frappe d'emblée l'observateur qui vient assister régulièrement aux offices de la paroisse, c'est l'abandon de celle-ci par les villageois, McInty surtout, ce qui ne laisse d'étonner si l'on sait que les efforts missionnaires en avait fait une communauté prospère. Cette prospérité, le temple la devait aux hova riches qui le soutenaient de leur argent, qui laissaient "des monuments témoins de leur foi" le temple autrefois possédait même une école, ce qui lui donnait une emprise certaine sur les villageois scolarisés par elle (la génération des plus de 60 ans sait lire). L'on dis-

tingue maintenant encore parmi les fidèles, les tontom-piangonana, maîtres du temple car leurs ancêtres ont contribué à sa construction, au développement de ses activités, des zanam-piangonana, Mainty, éternellement enfants et dépendants car leurs ancêtres n'apportaient que leur présence. Pendant les cultes les uns et les autres ont leur place réservée par l'usage et l'histoire, bien séparés les uns des autres. Or les Hova sont pour la plupart installés à Tananarive, seuls quelques rares nostalgiques prennent la peine de se rendre à Ilafy le dimanche en souvenir de leur petite enfance, ou pour prendre la place de leurs parents morts dans leurs responsabilités religieuses. Le temple ne vit que des contributions de ses fidèles, et le temps n'est plus des dons prestigieux à fort caractère compétitif que lui faisaient les Hova riches d'autrefois. Les Hova actuels donnent lors des quêtes dominicales de 50 à 100 francs, les Mainty de 1 à 10 francs ; le produit de la quête est alors dérisoire car l'assistance, en dehors des Noël, du dimanche annuel de vente, occasions qui remplissent le temple, se limite à une vingtaine de personnes. Or la paroisse a des charges, envers les églises protestantes réunies, envers ses fidèles et, problème crucial, envers son pasteur qu'il a charge de nourrir. Nous entrons ici dans le sujet le plus important de commentaires des villageois, Hova comme Mainty. La paroisse doit au pasteur 13.500 francs par mois plus 2 tonnes $1/2$ de riz par an soit 7 mesures de riz par ménage de communicants, ce qu'elle est d'une part bien incapable de lui fournir et qu'elle répugne à donner. Le pasteur, venu au village en 1938 a cessé depuis longtemps d'y vivre : le temple, dit-il, avait accepté "par écrit" qu'il n'y habite pas, comprenant qu'il devait donner une instruction citadine et plus sérieuse à ses nombreux enfants (onze). Il est rendu dès lors responsable de la mort de la paroisse :

on lui reproche d'avoir déserté son poste, abandonné ses fidèles, de ne plus habiter la maison qui lui est réservée et qui tombe en ruines, de n'aimer que l'argent (il s'est fait agent d'affaires), de ne penser qu'à demander des avances sur son salaire. Hova et Mainty unanimes lui reprochent de mépriser les Mainty pour faire sa cour aux Hova qui seuls ont de l'argent. De fait, ne venant au village que les dimanches et les jours d'enterrement, il a déserté sa place : pas de visites aux malades, aux endeuillés, aux accouchés ; il ignore tout de la vie de ses paroissiens, de leurs problèmes, matériels comme moraux ; il n'a d'ailleurs qu'un superbe mépris pour la majorité d'entre eux, les Mainty (nous ne pensons pas comme eux, dit-il, ne voyons pas les choses de la même façon, n'avons pas les mêmes besoins). Aux reproches qu'on lui fait et dont il connaît la teneur, il répond par une explication somme toute du même ordre mais plus conforme à son point de vue : "la défection des gens de Tananarive, dit-il, a entraîné le vide de la paroisse, le retour aux cultes des idoles, les sacrifices ; d'autre part l'on impute la responsabilité d'une situation générale partout et qui tient à la crise économique qui a suivi l'accession du pays à l'indépendance. Ceux qui me critiquent, le font par esprit de dénigrement : jamais d'encouragement, les critiques viennent des pires adversaires du christianisme (fahavalo)". Explications qui, comme les reproches de l'autre camp ne manquent pas de validité, mais la responsabilité du pasteur n'en est pas allégée, au contraire : en cette période de transition - passage du monde colonial à un état malgache qui cherche sa voie - le paysan démuné cherche une sécurité qu'il ne peut trouver dans la religion chrétienne qui brille par son absence. Il revient aux cultes anciens, celui des ancêtres, de la royauté. S'il ne considère pas le christianisme comme une religion étrangère, importée par les anciens maîtres et devant dispa-

raître avec eux, il ne lui voit d'autre activité que celle de vouloir lui soutirer de l'argent (salaire du pasteur, devoirs mensuels, annuels, cotisations diverses) alors qu'il en manque lui-même". Les pires adversaires du christianisme" tels que les nomme le pasteur sont des sorciers, jeteurs de sort, bien connus du village, qui viennent assidûment au temple les dimanches dans une nette intention blasphématoire, qui la nuit souillent l'autel d'excréments. La majorité est moins agressive, elle est simplement indifférente à la vie du temple, celui-ci n'est prétexte que de bavardages. Quelques exceptions cependant : des vieillards, des femmes surtout qui sont diaconesses de la paroisse, contrairement à la génération qui suit la leur, elles savent lire pour avoir étudié à l'ancienne école protestante, peuvent donc participer à la lecture de la bible, des cantiques. La majorité disions-nous est **in**différente, du moins à la vie du temple car à défaut de participer à celle-ci elle se replie sur elle-même, dans la morale ancestrale, morale fortement sociale qui dicte à tous le fihavanana, l'union au sein de communautés de plus en plus vastes.

Entre les parents, les vieillards, les morts récents et anciens, les dieux, le dieu suprême Zanahary, la chaîne est ininterrompue : tous sont respectés, vénérés, parce qu'ils sont ou ont été des créateurs. Le degré de vénération dépend somme toute de l'ancienneté, de l'âge : qu'est-ce que les dieux sinon au départ des parents, procréateurs du lignage devenus ancêtres puis divinisés ? Un ancêtre c'est un procréateur qui a laissé derrière lui une postérité, de préférence nombreuse pour perpétuer sa mémoire et son sang, qui lui rende le culte dû aux ancêtres et qu'en retour il protège. Un mort, surtout s'il est récent n'a pas encore droit au culte des vivants, il est encore trop proche d'eux, ses défauts sont trop humains ; en attendant de compter parmi les ancêtres il sert d'intercesseur entre eux et les vivants qu'il vient de quitter. Les vieillards, parents de tous, portent déjà en eux la mort, parmi les vivants ils sont les plus proches des ancêtres créateurs, comme les parents (razana hita maso = ancêtres visibles), ils participent à la sagesse, à l'expérience des anciens qu'ils sont chargés de transmettre aux plus jeunes.

Les parents, comme les ancêtres et les dieux ont le pouvoir de bénédiction (tso-drano) ; mais ils ne l'accordent qu'à ceux qui accomplissent leurs devoirs envers eux, car "si les parents vous donnent tort, le cours de votre vie ne sera pas bon ; mais si par contre ils vous donnent leur bénédiction, le cours de votre vie sera bon, car ce sont eux qui vous ont bercés et élevés". Le tso-drano (bénédiction), hérité des ancêtres, est puissant et efficace. Les vivants en usent pour tous les événements importants de la vie : maladie, guerre, départs, grossesse mariage etc... D'autre part, les razana croit-on interviennent directement dans la vie des vivants : ainsi ce sont eux qui apparaissant dans les rêves prémonitoires vous guident, vous annoncent les décès à venir, ce qui est tout à fait compréhensible puisqu'ils vivent au royaume des morts, savent ce que les vivants ignorent.

La notion de razana englobe ainsi en une communauté de sang où l'âme joue un rôle prépondérant toute la communauté des vivants et des morts d'un même lignage, communauté au-dessus de laquelle plane Zanahary le père, le créateur (son nom et celui d'Andriamanitra = les dieux, ont servi aux missionnaires anglais à l'affût de monothéisme pour désigner le dieu chrétien). Le sort de la famille dépend de l'unité étroite de la chaîne citée.

Les ancêtres étaient de leur vivant installés sur une terre, à eux dans le cas des Hova, les Andevo, eux, vivaient sur la terre de leurs maîtres. Cette terre, pour avoir appartenu aux ancêtres qui l'ont fécondée, qui y ont donné le jour à leurs descendants, est un objet de vénération collective : tous les membres du lignage en sont les maîtres et à la fois les enfants, elle abrite les restes des ancêtres. Les Andevo, bien qu'extérieurs au lignage (il ne peuvent se glorifier d'avoir des ancêtres, étant propriété d'autrui ils peuvent être vendus à tous moments, bien que dans les faits les Hova tiennent à garder les esclaves de leurs ancêtres (andevon-drazana), participent à cette vénération, ce sont eux qui travaillent cette terre et leur tombeau est accolé au tombeau du maître, ils sont aussi quoique d'une façon tangentielle membres de la Communauté groupée sur la même terre. Cette propriété collective ne peut être morcelée ni vendue, ce serait renoncer à la protection des anciens (les ancêtres étant des paysans, leur protection concerne avant tout la terre et exclusivement la terre où ils ont eux-mêmes vécu, loin d'elle et livrés à d'autres occupations les vivants sont désarmés).

La réussite de la production d'autre part dépend de la terre et de la collaboration étroite de ceux qui l'occupent, morts, vivants et dieux. Si elle est vendue, les premiers

propriétaires comme les Andevo qui y ont vécu la considéreront toujours comme la leur, il s'agit en effet d'un lova, d'un héritage sacré.

Ce n'est pas seulement du tanin-drazana qu'héritent collectivement les membres du lignage, mais aussi d'un anjara, d'un destin (la part). Celui-ci concerne, frappe ceux qui sont rattachés à un même ancêtre protecteur. Le lot du Hova n'est pas celui de l'Andevo : on hérite de l'anjara comme du tanin-drazana, ou de l'anjara qui n'a pas voulu que l'on ait de tanin-drazana, anjara aussi impitoyable aux Mainty que les riches dont ils dépendent et qui sont à l'origine de cette vision pessimiste du monde. Ce destin détermine le type physique, la santé, la condition sociale, la chance personnelle, le caractère. Le descendant porte en lui toujours une parcelle de ce que fut la personnalité totale de l'ancêtre, intellectuelle et affective, sociale, morale.

Le lignage avait sa morale sociale, sa justice, normes épousant l'intérêt de la collectivité. Socialement, l'individu doit éviter la perte du baraka, honneur individuel certes mais avant tout collectif, toute infraction personnelle étant susceptible de ternir l'honneur de tous : morale somme toute qui commande à chacun d'agir selon sa condition, celle qu'il tient de ses ancêtres. Dans sa vie morale il est guidé de vérité, de justice (marina, rariny), héritées du lignage, craint le tody, châtiment personnel qui atteint celui qui croit faire le mal impunément, qui ne prend pas soin de se mettre à l'abri du tsiny (manquement), tsiny envers les vivants comme envers les morts. L'Andevo qui n'a pas de lignage, n'a en principe pas d'honneur à défendre, il est libre d'avoir une conduite inconvenante, on la lui prêtait le plus souvent. Mais il épousa l'éthique de ses maîtres, comme il participait à la vénération

de la terre et des ancêtres de ceux-ci. De nos jours, laissés à eux-mêmes, sans terres à honorer (quoiqu'ils soient devenus les gardiens de la terre et des tombeaux) et de quoi vivre, ils se créent des ascendants plus ou moins fantaisistes, s'achètent s'ils le peuvent une terre qui sera le tanin-drazana de leurs descendants, se créent une morale de lignage identique à celle de leurs maîtres, projettent à l'irritation de ceux-ci de créer des associations de famille, aux statuts et obligations réglementés.

Mais c'est le fiHAVANANA (traduit par Malzac par parenté, amitié, bonnes relations) qui de tous les traits caractérisant le lignage reste le plus fortement ancré en chacun. Le fihavanana c'est ce qui lie ceux qui ont le même firazanana, c'est-à-dire ceux qui ont le même sang, et en conséquence, l'affection mutuelle entre parents qui doit se traduire dans les rapports quotidiens par le langage, l'entraide etc... Enfin le fihavanana est la recherche de cette union entre parents d'abord, puis entre personnes appartenant à toute communauté ; résultat d'une communauté comme créateur de communauté il est à ce stade le moyen par excellence qui permette de résoudre les conflits, les parties en présence se trouvant membres de communautés de plus en plus élastiques. La plus grande leçon des anciens, toujours écoutée, est une leçon d'affection aux vivants tant qu'ils peuvent encore se la témoigner : les morts sont avec les morts, ils ne sont plus des compagnons, les vivants sont avec les vivants ; ceux-ci se quittent aussi un jour, il faut s'aimer maintenant de peur de regretter de ne pas l'avoir fait, le regret ne vient jamais avant mais après. Leçon bien nécessaire quand on sait comme sont nombreux les sujets de discorde possible : entre gens de même caste, ceux qui touchent les préséances, les inégalités de fortune et les jalousies et compétitions qu'elles créent, les rivalités inévitables lorsqu'inter-

viennent des gens d'une caste différente (ainsi lors de l'inauguration de la maison d'un ménage Mainty, des Andriana du village natal de l'homme avaient financé pour une bonne part la construction de la maison, payant les briques, la charpente, les boiseries ; quand le repas fut prêt, la femme servit d'abord les Andriana au nord du foyer et ensuite seulement son mari, près du foyer, à la place des esclaves. Le contact avec des gens d'une caste supérieure détruisait ainsi les attitudes normales qui veulent que l'homme soit roi chez lui. Notons que quelques émigrés de Tamatave, en vacances il est vrai, à Ilafy et de ce fait plus indépendant de cet univers de castes, s'indignèrent et reprochèrent à la femme de ne pas avoir d'abord honoré "sien" avant des étrangers, ce qui tiendrait à signifier que la société ancienne évolue dans un sens plus égalitaire, l'autonomie du ménage primant les rapports de castes et leurs servitudes), les problèmes d'héritages (le seul cas d'adoption légalisée connu au village entraîne au sein de la famille concernée des dissensions qu'elle tente sans cesse d'apaiser au nom du fihavanana ; il s'agit d'un vieil homme sans enfant qui a reconnu et choisi comme héritier le fils de sa femme alors qu'il a de nombreux neveux et nièces).

Entre castes les dissensions naissent la plupart du temps de l'inégalité des conditions et des rapports qu'elle crée : systèmes péjoratifs d'appellations, frictions dans le cadre des rapports économiques (usure, métayage, salariat, domesticité, ventes à la tête des clients, gardiennage, etc...), des rapports cérémoniels (place des uns et des autres, devoirs, etc...), c'est du moins ce qui semble le plus apparent. Un autre sujet de frictions, même s'il est habilement camouflé par une société qui veut offrir un visage uni, sans heurt, concerne les alliances, domaine dans lequel les Hova ne laissent entrer aucun élément étranger car il y va de l'honneur même des ancêtres,

du clan tout entier. Le problème des mariages inter-castes semble ne pas se poser du moins directement, sur cette question la barrière qui les sépare est actuellement infranchissable et les seuls, les Mainty, qui pourraient tenter de la renverser ne l'envisagent pas, la situation actuelle le rend impossible, du moins à la campagne. Les enfants des deux castes se fréquentent quotidiennement, les garçons surtout : adolescents, ceux-ci se retrouvent dans l'association des jeunes chrétiens, de foot-ball, au travail ; avec l'approbation de leurs parents ils se solidarisent contre les jeunes gens des villages voisins, se glorifient ensemble de la réputation qu'a Ilafy d'être un bastion Tsimiambolahy, bagarreux, à forte tête. Les compétitions qui les unissent peuvent être aussi bien pacifiques (sous forme de concours de chants) que violentes (bagarres à la joie des jeunes filles qui soutiennent leurs champions). L'interdiction des mariages inter-castes, domaine où la rigidité de celles-ci est la plus flagrante, n'empêche nullement les garçons Hova de fréquenter des jeunes filles Mainty (et non les filles Hova des garçons Mainty) avant leur mariage. Si un enfant naît, il ne sera pas reconnu, à plus forte raison le garçon n'épousera-t-il pas la mère ; la famille de celle-ci sera exclue de la communion (dans les cas que nous connaissons) ; l'enfant sera élevé dans la famille maternelle, et par elle seule ; il n'est pas certain que la récente législation qui veut que tout enfant ait un père qui le reconnaisse et pourvoit à son éducation porte de sitôt ses fruits, elle sous-entend en effet que la mère fasse les démarches nécessaires à l'application de la loi, ce qui est douteux dans l'état actuel des relations entre castes à la campagne. Les Hova, les intéressés comme leurs parents ne prennent pas au sérieux ces rencontres qu'ils considèrent comme des jeux d'enfants. Chez les parents Mainty l'amour des enfants, d'une postérité l'emporte sur la peur du qu'en dira-t-on qui domine les Hova. A titre indicatif, nous donnons le nombre d'enfants de père inconnu au village, selon les classes d'âge

et selon la caste. Les chiffres obtenus indiquent qu'il y en a moins qu'autrefois, que les Hova sauf quelques exceptions, ont moins d'enfants illégitimes que les Mainty.

Chiffres recueillis dans le registre du chef du village étudié :

0 à 15 ans		15 à 21 ans		21 à 60 ans		+ de 60 ans	
H	M	H	M	H	M	H	M
2	12	1	5	0	18	0	6
14 sur 167		24 sur 206		6 sur 32			
8,3 %		8,5 %		18,7 %			

Toute honte bue, ils élèvent l'enfant comme le leur, d'ailleurs fiers de compter parmi les leurs un enfant au teint "clair" et aux cheveux lisses. La jeune mère, fautive selon les critères actuels, n'en trouvera pas moins un époux, elle a donné la preuve de sa fécondité (cf le mariage à l'essai ancien). Il est à noter qu'un homme et une femme tous deux de père inconnus se marient volontiers et que les femmes non reconnues par leur père ont à leur tour des enfants non reconnus ; que si une femme a eu un enfant illégitime il est fréquent qu'elle en ait d'autres toujours illégitimes par la suite, ce qui n'empêche pas les hommes de la demander en mariage si elle est une bonne travailleuse, courageuse à la tâche.

Pour Ilafy, les alliances, créatrices de parenté donc de fihavanana entre égaux, comme manifestations de la barrière des castes, ne se contractent pas en dehors de l'Imerina et ceci à l'intérieur d'une aire de moins de 30 kilomètres de rayon. De plus en plus les villageois se marient avec des gens de Tananarive, il est alors souvent impossible de savoir

l'origine villageoise de ces derniers, Tananarive constituant un creuset de familles d'origines les plus diversifiées. Avec la capitale, Antsampandrano et Fieferana fournissent le plus grand nombre de partenaires ; il s'agit alors de véritables alliances formées avec de nouveaux lignages, un homme prenant femme dans un village y mariera sa soeur ou sa cousine, une femme épousant par exemple un homme de Fieferana mariera sa fille à un homme du même village, allié à la famille de son mari etc... Plusieurs femmes confient qu'elles n'apprécient pas les unions avec des gens de pays lointains - le pays donné en exemple ici se trouve à moins de 20 km d'Ilafy - "Si mon mari me fait souffrir, mes parents ne le sauront pas, ils ne seront pas là", le mariage, convention entre deux personnes et leurs familles exigeant la caution de celles-ci qui peuvent servir d'arbitre voire de refuge dans le cas moins heureux. Un homme qui a beaucoup voyagé confie qu'il apprécie au contraire ces unions : "autrefois, dit-il, je gardais des boeufs. Je les menais paître au bord de la route : j'ai vu qu'ils n'aimaient pas l'herbe des bords du chemin mais aimaient celle des espaces plus éloignés, l'espèce humaine est pareille". Mais il s'agit d'une préférence particulière ; la terreur des parents ayant un fils travaillant au service de l'état est de voir le jeune homme, au cours d'un séjour lointain, épouser une femme d'une autre tribu : lorsqu'il reviendra au village, sa femme voudra-t-elle le suivre, se séparer des siens, ne risque-t-il pas de s'attacher au pays de sa femme et ne plus songer à revenir ?

Les Mainty n'ont pas de réseaux d'alliances solidement organisés comme en ont les hova ; avant l'abolition de l'esclavage, leurs mariages n'étaient pas reconnus, la stabilité de ceux-ci était à la merci des ventes ; actuellement ils se marient entre descendants d'esclaves autrefois groupés autour d'un même maître et un peu au gré des rencontres avec d'autres

Mainty des villages avoisinants, sans que l'on puisse parler réellement d'unions préférentielles fortifiées par leur fréquence avec des clans bien déterminés. Ce n'est qu'actuellement et ceci depuis moins d'une vingtaine d'années qu'une évolution de cette sorte se dessine, jusqu'à présent avec les Mainty de Fieferana et d'Antsampandrano, ce qui ne signifie pas obligatoirement qu'elle doive se poursuivre jusqu'à former un système rigide : les possibilités de déplacement donc de nouveaux contacts avec de nouveaux villages, de nouvelles villes, se multiplient en effet et le village traditionnellement enfermé sur lui-même évoluera tôt ou tard.

Sans qu'une étude systématique des alliances Hova ait été entreprise, aussi bien des Hova de Tananarive que de ceux du village, on peut affirmer qu'elles sont régies par une quasi-endogamie, plus exactement elles ont toujours existé entre lignages de même clan ou de clans bien précis. C'est ainsi que, parfois sans l'avoir consciemment voulu des hova d'Ilafy sont mariés à d'autres Hova d'un autre lignage d'Ilafy même et que tout le monde se retrouve un peu parent ; un homme d'Ilafy a donné ainsi sa soeur en mariage à un autre Hova du village et a épousé la nièce de celui-ci ; dans ce cas bien précis des considérations matérielles ont présidé à l'union : ce mariage cimentait alors solidement les quatre lignages intéressés, et les fondait en une seule pour les générations à venir, et ceci non seulement par la communauté de descendants mais aussi par celle des terres. Le cas n'est pas bien entendu unique, on ne doit pas dénombrer plus d'une dizaine de lignages Hova originaires d'Ilafy et encore sont-ils étroitement liés les uns aux autres, et c'est lors des enterrements, des retournements, comme des mariages, circonstances où l'on insiste sur l'appartenance de tous à une même grande famille, que l'on s'aperçoit être apparentés. Les Tsimiambolahy de Marjaka, comme ceux d'Antsampandrano ont toujours été des alliés de choix ; en dehors de ces

mariages à l'intérieur de même clan, c'est avec le clan Tsimahafotsy, autrefois ennemi, allié depuis Andrianampoinimerina - les recommandations de celui-ci n'ont pas dû être suivies tout de suite mais ont été favorisées par l'appartenance au même district d'Avaradrano qui unissait les deux clans pour les mêmes devoirs à rendre au souverain ; le fait reste que malgré les alliances réalisées au cours de multiples générations le souvenir demeure d'une rivalité tenace - , que les alliances sont aujourd'hui les plus fréquentes. Il reste pourtant que les HOVA ne pratiquent pas une endogamie aussi sévère que les Andriana ; leur supériorité numérique leur permet plus de latitude dans le choix de leurs conjoints.

Pour les Mainty du village, de telles nuances n'existent pas, pour eux tous les Hova sont plus ou moins parents.

Tout au long de l'histoire du pays, le fihavanana se modifie créant la formation de communautés de plus en plus vastes ; partant du lignage il unit les membres du fokonolona, du royaume ; à titre d'exemple nous pouvons voir à la lecture de la charte-type des fokon'olona de Tananarive comment fonctionnait - et dans une certaine mesure, fonctionne encore - le fokon'olona et l'idéologie qui le soutient. Les mesures pronées concernent avant tout la sécurité de la collectivité et de chacun de ses membres : l'ordre est nécessaire pour que chacun puisse vaquer à ces occupations et s'acquitter de ses devoirs envers le souverain ; les villageois vivent dans un univers bien à eux, dont l'harmonie leur est chère et qu'ils protègent, dussent-ils avoir recours à la dénonciation ; chacun y est responsable de tous, le groupe est son propre censeur, sa propre police, tout doit se savoir, être situé, aussi bien les naissances, les mariages, les décès, les adoptions que les locations de

...

maison, les ventes de terres situées dans les limites du fokon-tany ; les va et vient sont contrôlés, les absences, les venues d'étrangers. Le groupe prend soin de la sécurité physique de ses membres en évitant de cacher les malades, contagieux surtout, en signalant les trafiquants de chanvre et d'alcool ; il entretient ses chemins, veille à la propreté du territoire ; dès que l'alerte est donnée d'un incendie ou d'un vol, chacun doit accourir. Chaque membre est tenu d'assister aux assemblées du fokon'olona, de participer donc d'une manière active à la vie communautaire.

Les membres du groupe ont envers les autres des devoirs quasiment familiaux : en cas de différend, le groupe a pouvoir de l'arbitrer, dans l'intérêt des parties concernées : "dans le fokon'olona, disait Andrianampoinimerina, vous êtes comme des frères ; il n'y a pas d'étrangers et vous êtes entre vous. Souvenez-vous que les paroles aimables améliorent les relations ; les parents qui sont sages donnent des conseils et on s'entend. Si vous portez l'affaire jusqu'ici, vous verrez alors l'application du proverbe : quand on ne répare pas une déchirure où passe jure, le doigt, on la réparera quand on y passera la tête." Qu'il s'agisse de réjouissances ou de malheurs, tous y participent ; c'est ainsi que pour une naissance, un mariage, un départ, les membres du fokon'olona offrent aux intéressés le tso-drano rituel, bénédiction sous forme d'argent. Si un membre de la communauté meurt tous les autres participent à l'acquittement du droit d'inhumation ; s'il s'agit d'un indigent tous veillent à ce qu'il ait des funérailles décentes.

L'individu enfin est tenu de mener une vie qui ne déshonore pas la communauté et ceci en accomplissant ses devoirs envers ses parents, son groupe, son pays et en veillant à ses paroles et à ses actes pour ne pas ternir l'honneur de tous.

...

X Ce qui cimente la vie des villageois, c'est donc leur appartenance à un même terroir, la communauté d'ancêtres qui ont été unis les uns aux autres par les mêmes relations de parenté et d'entr'aide qui actuellement unissent leurs descendants ; d'autre part leur égalité dans l'obéissance au souverain. Celui-ci pour faire imposer sa loi, fait appel lui aussi à la communauté qu'ont formé les ancêtres de ses sujets, à leur union dans l'accomplissement de leurs devoirs envers ses ancêtres à lui. Le souverain devient le principe d'union des volontés individuelles, le consensus de ses sujets et en conséquence leur fraternité et la manifestation de celle-ci, l'entr'aide, trouvent leur source dans sa personne. En lui obéissant, lui qui agit pour leur bien selon la volonté de ses ancêtres, ils font le bien de leurs semblables. Participer à la grandeur du pays c'est accomplir la volonté du souverain qui unit les uns et les autres, au-delà des castes et des inégalités, dans une seule même main. X — —

Le fihavanana, morale à la fois sociale et religieuse, s'adapte aisément à la morale chrétienne, on le comprend aisément. L'entr'aide, l'amour du prochain prêchés par celle-ci trouvent un écho quasiment affectif dans une société unie par des liens si personnels et qui y trouve un moyen commode de cacher ses inégalités. Ranaivalona II, convertie au christianisme exhortant ses sujets à l'union, loue en ces termes leurs ancêtres : "on eût dit qu'ils savaient déjà s'aimer et s'entr'aider selon la parole de Dieu, bien que les Saintes Ecritures ne leur eussent pas encore été révélées". Les sujets sont égaux devant Dieu comme ils l'étaient devant le souverain des razana, comme ils continuent de l'être devant le souverain converti au christianisme et qui tient d'ailleurs son autorité du dieu chrétien succédant au dieu créateur des ancêtres. La communauté constituée par les membres des lignages originaires du fokon-tany,

excluait les esclaves, sujets du roi aussi qui seul avait sur eux droit de vie et de mort, mais en marge du groupe : une fois christianisés, ils deviennent les égaux des hommes libres, au moins devant Dieu, participent activement à la vie de la paroisse, sans toutefois pouvoir laisser comme les Hova des témoins temporels de leur foi. Certains Hova, convertis plus profondément que d'autres au christianisme, traitent alors plus humainement leurs esclaves, sans songer d'ailleurs à les affranchir. Les autres séparent radicalement leur vie familiale de leur vie religieuse. Le fait reste que le fihavanana se renforce, surtout du côté Mainty.

X Son foyer, le fokon'olona, restant intact sinon par ses attributions politiques, ses responsabilités, du moins par sa composition, la dislocation du pouvoir monarchique compensée par une évangélisation plus poussée du christianisme, le fihavanana subsiste. Les uns et les autres deviennent égaux devant le pouvoir colonial (à part quelques Hova, infime exception à Ilafy, devenus citoyens français) ; les inégalités persistent évidemment et croissent, les Hova ayant conservé le patrimoine ancestral qu'ils fructifient, les Andevo pour la plupart restant sur la terre du maître à titre de domestiques à peine salariés. Le fihavanana entre parents subsiste, se développe, entre égaux. Entre castes, s'institue alors un véritable contrat social auquel adhèrent surtout les Mainty, au nom de la communauté de tanin-drazana, de race, de pays, au nom de la religion chrétienne traits que nous avons déjà aperçus et qui prend (le nationalisme surtout teinté de xénophobie après coup et du désir de retrouver ce qu'ailleurs on appelle la négritude) une ampleur nouvelle depuis l'indépendance du pays.

Le fihavanana reste ce qu'il fut de tout temps : le moyen-terme de référence qui permet de vivre égaux, unis, dans l'inégalité et la discorde.

X

"Il n'y a plus d'esclavage depuis l'arrivée des Français", refrain qui revient sans cesse dans les conversations Mainty, lorsque les Hova ont recours à leur service ; ils tiennent à souligner par là, pour eux comme pour les autres, que s'ils répondent à l'appel c'est pour un salaire et non par obligation, qu'ils sont libres de ne pas y aller.

Sans ces services rémunérés, ils trouveraient pourtant difficilement du travail, donc de quoi vivre, l'offre de travail est unilatérale, seuls les Hova et les Hova aisés peuvent salarier des ouvriers, les Mainty dépendent de cette offre comme ils dépendent du "bon vouloir" du "bon" Hova qui consent à leur céder ses terres en métayage. Seuls les Hova encore peuvent les aider en cas de difficultés financières, les Hova de Tananarive par prêts ou par dons, ceux d'Ilafy par prêts usuraires ; les autres Mainty ne disposent pas de réserve monétaire ; malgré l'abolition de l'esclavage le descendant d'esclave reste donc tout de même dépendant vis-à-vis de ses anciens maîtres. S'il reste auprès d'eux, ce n'est pas par une quelconque "allegiance" à leur égard, c'est parce que d'une part il a besoin d'eux, parce que d'autre part, le village, s'il fut la terre d'esclavage de ses ancêtres, est maintenant son village, celui qui abrite les siens, vivants et morts, où il travaille, dont il est l'enfant (zanan-tany). Il aspire à la liberté, à ce que disparaisse cette situation qui fait de lui un être qui attend ce qu'on voudra bien faire de lui, qui attend qu'on lui "jette des miettes". Il fait ce qu'il peut dans les limites de ses forces et de son "éducation" pour améliorer son existence mais sans savoir à quoi les appliquer, sans le pouvoir aussi. La contradiction qu'il sent entre son état de liberté formelle et de dépendance de fait, il en trouve la résolution en essayant de transformer les relations de maître à serviteur, relations de classe, en celles d'amitié réciproque comportant dons (son travail) et contre-dons (le salaire et l'aide du maître), rela-

tions de parenté, fait appel au fihavanana qui les lie l'un à l'autre en tant qu'appartenant à la même communauté villageoise, à un même tanin-drazana, à un même pays, à la même condition humaine. L'illusion est parfois complète, ce nouveau contrat social n'a de réalité que pour lui, le Hova n'y faisant appel que lorsqu'il veut le berner, lorsqu'il y a intérêt. L'insuffisance de ses moyens fait qu'il ne cesse de demander, ouvertement ou non, malgré lui dans les deux sens : car si d'une part il répugne à mendier, d'autre part par habitude il ne s'aperçoit pas qu'il mendie. Le don, il le considère comme allant de soi, comme une aide apportée par un parent riche à un parent pauvre.

L'ancien domestique trouve ingrats les Hova qui "l'abandonnent" dans sa vieillesse alors qu'il a travaillé pour eux autrefois, ne fût-ce qu'un mois. Il n'a pas le sens, de plus en plus répandu actuellement, du travail payé qui tient quitte le patron pour les services qu'on lui a rendu, se refuse à croire au dieu nouveau, destructeur du fihavanana (ny vola no manimba ny fihavanana), ne se fait pas aux rapports marchands nouveaux. Pour lui, faire travailler impliquerait une reconnaissance éternelle pour le "bien" reçu ; ce bien lie les deux parties, puisque l'une et l'autre en ont bénéficié ; ce bien, troisième terme qui unit deux partenaires conçus comme égaux, est venu renforcer le fihavanana de départ. En échange des dons reçus, il a à offrir, lui, ses remerciements, ses bénédictions, souhaits de réussite, de longévité. La bénédiction est faite de paroles toutes puissantes, elle est efficace et définitive. Celui qui la prononce s'engage totalement dans la mesure où le tody revient sur celui qui la profère sans y croire.

Chaque année, à la moisson passent des mendiants. On leur donne généralement surtout du riz décortiqué ou du paddy.

Ils remercient, bénissent. Aucune attitude condescendante de la part des donateurs qui estiment qu'ils ne doivent qu'à l'anjara d'être plus privilégiés que les autres.

Les bénédictions reçues valent plus que le peu que l'on a pu donner. Même si elles ne sont pas sincères, elles ont été dites et tirent de là leur force, elles agissent sur la personne bénie. Quant à l'hypocrite, ce n'est pas aux vivants de la juger, il y a un dieu de vérité à qui rien n'échappe.

Bien qu'il apprécie cette bénédiction qui lui donne de nouvelles forces, le Hova estime que le marché est inégal, le don étant matériel, la bénédiction, malgré toute sa croyance en elle, aléatoire, les remerciements n'ayant jamais rassasié personne (ny saotra tsy mahavoky), un salaire reste un salaire, un don un cadeau, le reste est flatterie.

Le Mainty suscite la moindre occasion de recevoir quelque chose, il manque de tout et la richesse qu'il voit (tout est relatif) le provoque et le fait désirer, posséder aussi. La vie commune, les relations finissent par en être insupportables, le riche ne souffrant pas ce regard d'envie constamment attaché à sa personne, ces demandes trop souvent réitérées et balance selon son humeur entre une "charité" toute chrétienne qui apaise sa mauvaise conscience, l'indifférence en justifiant les inégalités par le anjara, ou le repli exaspéré sur lui-même.

Le riche idéal n'est pas celui qui vous couvre de cadeaux, mêmes importants une fois l'an, mais celui qui vous aide régulièrement, "mateza lelafina" qui dure alors qu'on le lèche, qu'on lèche pour qu'il dure aussi, telle la bosse du boeuf qu'on évite de manger en une seule fois, qu'il faut, d'une

part, ménager pour l'avenir, d'autre part pour que l'entente, le fihavanana soit durable. Le bon Hova est celui qui prête ses terres sans difficulté, qui vous jette des vêtements, le commerçant qui fait crédit, celui qui prête des bâches, des lampes lors des cérémonies, qui aide à la construction des maisons, qui n'est pas fier. Bref, c'est celui dont on peut dépendre sans qu'il vous le fasse sentir. Aucune honte selon les Mainty à mendier car "voler tue, demander fait vivre" (ny mangala-mahafaty, fa ny mangata-mahavelona).

Andrianampoinimerina sous le règne de qui des inégalités de fortune existaient évidemment déjà avait conseillé à sujets de rester chacun à leur place, les riches d'éviter d'étaler leurs richesses qui provoqueraient les "sots" au vol, les pauvres de ne pas vouloir imiter sottement les dépenses des riches, car leur faible avoir n'y suffirait pas.

Somme toute le Mainty - il s'agit évidemment du Mainty adulte, car les jeunes n'ont pas la référence du passé, en subissent moins le lourd héritage quoique les anciens ne se font pas faute de leur insuffler leur vision de la société, les enfermant dans le même monde sans issue qui a été le leur - éprouve une nostalgie certaine pour le temps où il vivait avec les siens sous l'oeil du maître, despotique mais qui le comprenait, qui l'aidait, monde dont était absent l'abandon dont il souffre actuellement. Il idéalise le père, dont il a vite oublié le caractère tyranique, les insultes à son égard, le donne en exemple, l'oppose à ses enfants qui ne seraient mus que par leur intérêt personnel, qui ont perdu le sens du fihavanana. Alors que le père avait partagé la vie des villageois, ses héritiers, bien qu'ayant passé leur enfance, leur adolescence à Ilafy, vivent à Tananarive et ne viennent au village que de temps en temps, sont devenus des éléments étrangers à lui, et

les habitants ne manquent pas de le leur reprocher, entre eux du moins. La vieille maison autrefois ouverte à tous a été modernisée, transformée en un "palais" où ils ne sont pas reçus. Les Mainty expliquent ce "mépris" à leur égard par des raisons de divers ordres : se référant à la conception héréditaire de l'anjara, ils l'attribuent à la lignée maternelle des maîtres, - le père était trop bon, cet orgueil ne peut venir que de la mère -, à des raisons de classe - leurs mains sont parfumées, ne touchent à rien de sale, ils ne travaillent pas, les nôtres sont noires de charbon - à d'autres dictées par une simple xénophobie - ils ont connu trop de vazaha, ils sont devenus vazaha - interprétations qui en somme sont des excuses, qui révèlent une certaine indulgence, un refus d'accuser totalement des maîtres irresponsables. Que les partenaires, réels ou virtuels, en effet le veuillent ou non, ils sont liés par la même communauté et si certains n'accomplissent pas leurs "devoirs" ce n'est pas une raison suffisante pour les autres de les rejeter : ils sont non seulement les enfants du pays et des gens, mais des tompontany, des maîtres de la terre, et puis la vie est si longue qu'il faut se les ménager pour l'avenir. Le Mainty se dit alors que lui fait le rariny, ce qu'il doit, ce qu'il est juste qu'il fasse, si le partenaire Hova ne fait pas son devoir, c'est son affaire, il y a un ciel (ciel unissant le tody païen et le jugement dernier chrétien) pour juger les hommes après cette vie, solution bien maigre mais qui reconforte un peu.

Les rapports, nous le voyons sont falsifiés dès leur base, le contrat social n'en est pas un ; les liens du passé traduits dans une quasi-philosophie servent aux Mainty à se masquer les réels rapports financiers, à leur détriment mais aussi pour faire d'un monde de dépendance, de lutte, d'abandon, un monde vivable. Les Hova, y compris les Hova du village qui, tout en menant la même vie que les Mainty, sont les premiers à les

mépriser et à les exploiter dès qu'ils le peuvent, nous l'avons vu ne recourent à ce fihavanana que pour dominer les Mainty, pour obtenir d'eux d'être moins bien payés (un Hova évoque ainsi la souffrance qu'il a connu comme prisonnier politique, la rapproche de celle des pauvres qu'il comprend dit-il mieux et qu'il se jure de soulager, et après avoir créé entre eux et lui cette communauté de condition les paie moins cher que d'autres patrons moins bavards ; dans ce cas d'ailleurs on se demande dans quelle mesure cet homme n'est pas dupe de lui-même, dans quelle mesure s'étant sanctifié lui-même, ses actes ne lui paraissent pas en conséquence ceux d'un saint, la mauvaise foi est en tout cas complète). Il a d'ailleurs des devoirs envers les descendants d'esclaves de ses ancêtres, gardiens des terres et des tombeaux ; les "bons" Hova s'en acquittent - en fait chez ces gens christianisés il s'agit non de devoir mais de charité dont la gloire leur revient - en leur "jetant de vieux vêtements, vieux meubles, restes de nourriture, en s'informant de leur santé, de l'éducation de leurs enfants.

Dans le système actuel d'ailleurs, c'est encore l'alliance avec les maîtres qui paie : nous avons suivi deux hameaux de Mainty rattachés autrefois à un même maître et à sa famille et qui de ce fait ancien sont englobés dans une même communauté - ici de condition et d'appartenance à un même tannin-drazana - qui les lie, malgré tous les conflits présents et possibles. L'un est resté étroitement attaché aux descendants, l'autre a rompu les liens (en fait il a été chassé par un héritier) ; le clan resté "fidèle" cultive les terres les plus étendues du terroir, possède du plus petit jusqu'au plus grand (et ceci car l'aide du maître a fourni aux enfants la possibilité de s'instruire, aux grands celle de faire fructifier les résultats de leurs récoltes en achat de boeufs, de

charettes) un sens bien accusé de l'argent : pour ceux-ci tout travail mérite salaire, toute "aide" est travail, d'avoir comme les Hova, une certaine latitude leur a donné le même sens de la valeur monétaire du travail.

Les malheureux de l'autre clan qui de gré ou de force ont quitté les anciennes terres du maître pour aller s'installer près des rizières, n'ont que la possibilité de vivre misérablement et relativement "libres", leurs enfants sont les plus ignares du village, eux sont les salariés de tout le monde, les plus pauvres : ils attendent que les Hova veuillent bien leur prêter des terres (celles-ci sont si précieuses qu'un Hova a exigé d'eux sans qu'ils aient la possibilité de "faire les difficiles" le tiers de la récolte au lieu du quart prescrit par la loi). Plus pauvres que l'autre clan ils refusent de se faire payer pour tout service, pour affirmer leur fierté et leur liberté, se réfugient dans le fihavanana.

Les deux clans ont ceci de commun, au-delà de ces différences, qu'ils rivalisent pour avoir les faveurs des Hova, tous deux pour vivre mieux, le second parce qu'il regrette le fihavanana ancien - la responsabilité est attribuée aux Hova car eux et cela contredit leur affirmation de liberté disent-ils n'ont pas rompu le contrat -. Les raisons de cette rivalité ne sont pas exclusivement d'ordre économique car entre le zanan-tany et le tompon-tany existent des rapports plus nuancés, moins marchands qu'entre le simple maître et le simple serviteur (nous pensons ici aux Betsileo venus de plus en plus nombreux en Imérina en quête de travail, qui n'étant liés à leurs patrons par aucune communauté, travaillent pour leur salaire et quittent leur place lorsqu'ils n'en sont pas satisfaits). Les deux clans n'ont aucune relation d'entr'aide, se font des reproches réci-

proques dont le principal concerne les relations avec les Hova : l'un serait trop intéressé, l'autre ferait tout pour envenimer les rapports de l'un avec les zanak'hova. Il s'agit en effet de vivre à proximité du maître, paraître ainsi investi aux yeux des autres Mainty d'une parcelle de sa richesse et de son importance. Le Mainty a les yeux fixés sur son maître, alors que celui-ci ne se rappelle son existence que lorsqu'il a besoin de ses services - veut tout savoir de lui, il connaît sa généalogie, sait où est enterré tel ou tel de ses membres, éprouve une fierté qu'il dissimule mal tant l'aliénation est grande à raconter aux autres les derniers détails de la vie du maître. Celui-ci tient nous l'avons vu son autorité de sa caste, de sa situation sociale, d'autre part de sa participation au pouvoir des européens, il parle leur langue, vit comme eux, se comporte comme eux. Depuis l'accession du pays à l'indépendance le paysan - car il s'agit à ce niveau d'une différence entre ruraux et citadins, ose enfin ironiser, raille entre pairs son compatriote devenu étranger à lui-même, alors que lui-même si la peur en a fait un suiviste, a toujours été le détenteur fidèle de la tradition ; il reste que l'étranger et ceux qui l'ont approché exercent toujours une fascination mêlée de peur due à sa richesse et à sa compétence technique qui tient du miracle.

C'est le maître qui fait l'esclave : en sa présence celui-ci consent à jouer le jeu de l'humilité, de la bassesse, attitude conventionnelle qui s'était révélée payante autrefois, aujourd'hui que chacun vit relativement l'un loin de l'autre, le maître attend toujours la même attitude, bien qu'il reproche à l'autre sa servilité, son manque de dignité. C'est que quoique celui-ci fasse il reste pour lui l'Andevo aux cheveux crépus sur lequel on s'attendrit lorsqu'on pense que sans lui il n'y aurait personne pour garder le pays, le paresseux mal-

propre qui parle grossièrement, à qui il ne tend pas la main mais qui, mal élevé, vous la tend quand même, un sauvage peu évolué qui se sert de ody ; l'attitude du Hova est une attitude de caste et de classe à la fois, il est Hova, mot ici synonyme d'homme riche, entreprenant. Le dénominatif d'Andevo est tacitement banni des conversations entre Hova, sauf entre amis sûrs à l'abri d'oreilles indiscrètes. En proscrivant le terme on est plus assuré d'être un bon chrétien, un bon citoyen. Le Mainty l'appelle un Zanak'hova, ou lorsqu'il le hait un Tankova ; le Tankova est fier, méprisant, vous traite comme un chien ; mais ce mépris de caste et de classe, il l'attribue uniquement à la richesse : celle-ci, comme l'autorité, engendrerait automatiquement, par essence, chez ceux qui la détiennent, le mépris pour les faibles et les pauvres. Le proverbe dit que les pauvres ne sont pas les parents des riches (ny ory tsy havan'ny mpanana), il s'agit d'un constat, mais concevant la vie comme un système d'entr'aide, le pauvre estime que c'est le riche qui perd à ne pas être en bons termes avec lui (izy ihany no voa mafy).

Entre eux les Mainty n'usent qu'exceptionnellement du terme d'Andevo, et ceci lorsqu'il sont révoltés - révolte passagère parce qu'impuissante, mais qui n'en couve pas moins - contre la condition qui leur est faite, plus sensibles aux détails humiliants qu'à la situation générale, devant des cas d'injustice flagrante (un vieux Mainty qu'une vie entière comme domestique a doté d'un aspect, d'un langage servile allant jusqu'à la caricature, n'avait eu que 125 francs pour un poulet alors que le même acheteur Hova avait donné 150 francs à un Hova pour un poulet plus petit, attribua cette injustice à ce que dans l'autre cas la vente avait eu lieu entre Hova et que lui n'était qu'un chien d'Andevo qu'on se croit permis de tromper ; il ne l'a pas dit à l'acheteur pour qui il travaille et continue à lui témoigner son respect comme si rien ne s'était

- 5 -

passé, l'explosion de colère n'a eu lieu que devant des Mainty dont il n'avait pas à craindre le bavardage). Dans le hameau étudié plus en profondeur, la grand-mère est seule à employer le mot, traitant ses enfants de Zanak'andevao, par défi et aliénation. Les générations suivantes préfèrent ne pas y penser ou estiment qu'il s'agit d'histoire ancienne. Il n'y a pas chez eux de prise de conscience réelle de la situation, ils ne font pas le lien entre la situation actuelle et le passé dont ils ont hérité, la première perpétuant la seconde et ne leur donnant pas aujourd'hui la possibilité d'améliorer leur condition.

En somme c'est chez lui que le Mainty est le plus libre ; il mime alors devant sa famille amusée et complice les caprices, les inconséquences du patron, se libère ainsi du masque qu'il a dû porter, sans se rendre compte que ce masque est devenu partie intégrante de sa personne. Face au monde hostile, la famille se replie sur elle-même en une communauté, authentique cette fois, les liens du fihavanana se renforcent. Seuls les membres qui ont quitté la cellule villageoise sont sortis de cet univers de dépendance traditionnelle, ce qui n'a pas été sans créer des problèmes ; ils étaient partis pour vivre mieux, ne plus habiter sur des terres Hova ; ils ont grossi les rangs des prolétaires des grandes villes, le seul à avoir "réussi" occupant un poste de planton dans un lycée ; ils sont généralement plus informés de ce qui se passe dans le pays et dans les autres parties du monde, plus critiques aussi ; leurs enfants vont à l'école, car ils espèrent "arriver" par les études, c'est-à-dire avoir le certificat d'études qui leur ouvrirait, selon eux, la porte des professions plus lucratives et plus prestigieuses que celle de domestiques et de cultivateurs ; ils ne reviennent au village que pour des vacances, ne se soucient même plus d'y être ou non enterrés à leur mort, ils se sont créés une autre patrie là où

ils ont émigré, sont rattachés à leurs habitants par des liens quasi-familiaux, un nouveau fihavanana (ils ont conclu avec les Betsimisaraka, dans les cas connus, des fraternités de sang) - l'on ne pratique pas au village le fatidrà, nous a-t-on dit, pratique possible en dehors de la parenté : ce que l'on fait c'est s'unir (mikambana) ; quand une famille nouvelle venue au village se construit une maison, elle fait dire, si elle le veut, qu'elle s'unira avec les habitants, qu'elle mangera avec elle ce qu'a cuit le même trépied, partagera le cru et le cuit, c'est-à-dire qu'elle a décidé de vivre en communauté avec eux en un fihavanana nouveau - ; leurs parents restés au village qu'une telle désinvolture envers les ancêtres stupefie (pour eux le tanin-drazana est la terre où ceux-ci sont enterrés, pour les émigrants elle est celle où l'on a vécu) les pressent de revenir au nom du fihavanana "maintenant que la terre est à tous" depuis l'indépendance, comme si la propriété avait changé de main, autrement dit, et ils ont là une "attitude de colonisés", ils attribuent à l'étranger un état de fait qu'il a contribué à perpétuer en n'y changeant rien, mais qui existait avant lui et en dehors de lui.

Dans une société qui recherche à ce point l'union entre ses membres le langage tient, on le comprend aisément, une place de choix, non seulement en tant qu'organe d'information, mais aussi en tant que moyen pacifique pour régler tous les litiges possibles, arme de combat qui devient un art et ciment de la vie sociale. Après leur travail, les gens se rapprochent pour échanger les nouvelles qu'ils ont apprises plus ou moins directement ; se communiquer leurs projets, leurs difficultés et celles de leurs familles. Le rythme des rencontres est tel que les nouvelles se propagent extrêmement vite, suivies de commentaires par lesquels ils arrivent à une certaine unani-

mité qui forme la base commune des opinions. Ce coefficient de déformation est d'ailleurs très élevé, les paysans sont trop loin des centres de décisions, ces dernières ne leur parviennent qu'indirectement (seules quelques maisons ont la radio), ce qui n'est pas sans danger pour eux : lors de la nouvelle ordonnance sur la propriété foncière qui ne vise nullement les petits lots de terre de l'Imerina, chaque paysan pauvre s'est rué sur la moindre parcelle non cultivée persuadé de son bon droit, ignorant qu'il s'exposait aux poursuites du propriétaire légal.

En cas de problème à trancher, de décisions à prendre, d'attitudes ou d'actes, on aime à recevoir le plus d'avis possible, à peser le pour et le contre, personne n'est à l'abri de l'erreur et l'acte le plus anodin n'est peut-être pas à l'abri du tsiny. Ainsi lorsqu'un scandale, causé par le comportement hors des règles admises d'un membre de la famille éclate, les proches consultent les aînés, les plus sages. Ceux-ci demandent avant tout à être informés pleinement, puis analysent les mobiles des uns et des autres, évitant de juger en termes définitifs : la vérité est chose cachée et celui que l'on condamne aujourd'hui peut être un allié demain, la vie en commun, l'appartenance aux mêmes liens fait que l'on est obligé de penser à long terme, de ne pas s'emporter et briser les liens existants. Ce même respect de l'autre marque aussi les discussions autres que familiales ; dans les préliminaires des conversations sérieuses, chacun replace d'abord l'interlocuteur à son rang, met en évidence ses qualités, témoigne qu'il le respecte comme il respecte ses idées et se défend de vouloir l'influencer : l'échange pourra se faire dans une atmosphère propice ; même s'il s'agit d'une confrontation ces préliminaires atténueront déjà les motifs de discorde ; chacun prend soin de ne pas hausser le ton,

ce qui serait de mauvaise éducation et de mauvaise éloquence, mais recherche les arguments qui pourront frapper, les images qui feront admettre les idées, ce qui suppose par ailleurs une bonne connaissance de la vanité de l'autre. La discussion souvent n'aboutit à aucun accord ; les partenaires peuvent se séparer très mécontents l'un de l'autre, c'est à d'autres qu'ils le confieront, face à face, ils auront pu procéder à un échange d'idées, échange qui les lie dans la mesure où ils l'ont en commun, le ton courtois employé fera qu'ils se rencontreront bons amis, du moins apparemment, le jeu aura évité une rupture néfaste aux uns et aux autres. Des injures et même des coups peuvent être échangés - le cas est rare mais se produit - si les partenaires sont en état d'ébriété, les choses s'arrangeront d'elles-mêmes car ils sont des amis de buvettes et tiennent l'un à l'autre à la façon de deux frères terribles, sinon les autres villageois se chargeront de les réconcilier : ce seront alors de longs pourparlers auprès des uns et des autres, délicats évidemment : un appel au fihavanana sera généralement décisif si l'on n'est pas amis intimes, du moins ne sera-t-on pas ennemis déclarés (seuls les détenteurs de ody, les sorciers ne sont pas sensibles au fihavanana, ce qui justifie leur réputation d'hommes mauvais), chacun se respectant. Comme dans le marchandage, forme commerciale et réglementée du jeu (jeu de société qui apparaît surtout tel lorsqu'on est quémendeur : le partenaire commence par vous affirmer qu'il ne peut rien pour vous, pour le plaisir de vous voir redemander, le mal élevé n'insiste pas, mais chacun ici connaît évidemment les règles), chacun abandonne un peu de ses prétentions pour arriver à un compromis qui ne lèse personne.

Les habitants du village se sentent d'ailleurs unis par le même langage, Mainty comme Hova ils s'affirment Tsimiamboholahy c'est-à-dire bagarreurs (reste des qualités guer-

rières des Hova sous la monarchie) et verts de langage (influence de la langue des Andevo qui a toujours passé pour ordurière et surtout semble-t-il langue des paysans non touchés par le puritanisme des bourgeois). Il est parfois difficile à un étranger de s'adapter à ces plaisanteries incessantes, à la limite des injures, il met un certain temps à comprendre qu'elles s'adressent à tous, ainsi les Betsileo qui viennent rechercher du travail saisonnier au village préfèrent nettement s'isoler. Hommes et femmes ont la langue très déliée avec une nette préférence pour les sujets dits osés ailleurs, les gens, disent les citadins, ont mauvais esprit, il faut toujours s'attendre à voir ses paroles déformées en une plaisanterie scatologique ou sexuelle, conversations permises entre gens du même sexe et de la même génération, entre conjoints possible, prohibées énergiquement entre frères et sœurs.

Le fihavanana se concrétise principalement lors des famadihana ou cérémonie de retournement des morts, non seulement entre parents et alliés, descendants directs des ancêtres mais aussi entre ceux-ci et tous les autres habitants du village, voire des autres villages puisque tout passant peut venir participer à la cérémonie et honorer ainsi les ancêtres : cérémonie religieuse qui concerne les rapports des vivants avec les ancêtres, sociale également puisqu'elle touche les rapports des vivants entre eux. Il s'agit pour les descendants de se souvenir des créateurs, de les honorer en changeant leurs linceuils, les amener ainsi à se souvenir d'eux en les bénissant et les protégeant, eux et toute l'assistance réunis en des repas communiels, en des danses de réjouissance. Cérémonie à laquelle les Merira sont si attachés qu'elle a résisté tant aux attaques des fanatiques chrétiens qui y voient un paganisme débridé qu'à celles des économistes soucieux d'un Développement conçu à l'occidentale, chagrinés de voir que les dépenses effectuées à cette occasion ne sont que des dépenses de prestige, donc inutiles. Pour les premiers, la réponse des concernés est nette, du moins à la campagne : s'ils avaient à choisir entre cette cérémonie, conçue comme un devoir et le temple, ils n'hésiteraient pas un instant, ils continueraient à honorer les leurs, expliquant qu'au temple l'on prie un dieu étranger tandis que leurs ancêtres sont bien à eux.

Procéder à un famadihana c'est apaiser momentanément les mésententes familiales, c'est opérer une trêve ; déjà au stade de sa préparation, les dissensions doivent être étouffées, ce qui ne pas vas sans heurt car chacun a ses soucis d'argent et veut déboursier le moins possible ; l'on parle longtemps avant de décider de sa date, ceci fait l'on fixe les tâches, les parts de chacun. Bien sûr, les razana se satisfont d'un

élémentaire linccuil de tissu propre mais les descendants dont l'honneur est concerné sont plus exigeants et la proximité de la ville et des citadins a fait que les villageois participent aussi quoiqu'ils en disent à la folie de parade qui caractérise la capitale. Le famadihana nécessite le fihavanana comme il le renforce, la famille doit s'entendre pour le réaliser dans l'esprit de communauté qu'il exige à la fois pour les étrangers qui risquent de jaser, de déshonorer collectivement la famille, et à la fois envers les morts dont elle perpétue le sang et dont la vue offre une leçon d'amour entre les hommes et en premier lieu entre les proches. Le spectacle de leurs restes, terre et ossements mêlés à force de démonstration, il apporte la certitude que tous les vivants quels que soient leurs efforts pour se dominer les uns les autres, finiront ainsi et qu'il vaut mieux se faire du bien tant qu'on le peut.

Les cérémonies diffèrent évidemment selon la fortune des organisateurs. Alors que les citadins rivalisent entre eux, se prenant mutuellement comme points de référence et de comparaison, les villageois, Mainty surtout, faute de pouvoir célébrer leurs famadihana avec autant de faste se contentent d'avoir accompli selon le mode traditionnel leurs devoirs et respecté leurs ancêtres. Ce qu'ils reprochent aux riches, c'est d'avoir fait une compétition d'une cérémonie où doit communier la collectivité toute entière au-delà des différences qui caractérisent ses membres, d'avoir abandonné les coutumes anciennes pour des apports étrangers. Les riches disent les Mainty du village n'offrent plus de repas communiel à tous mais un buffet de sandwiches, petits fours, whisky, nourritures d'étrangers, coûteuses et qui ne nourrissent même pas comme le riz et les bœufs des ancêtres, ils ont leur liste d'invités, rivalisent de toilette, appellent le pasteur pour faire des prières mais

ne dansent plus les danses des ancêtres (dihin'ny ntaolo) ; autrefois les Hova offraient des boeufs aux gardiens des tombeaux, aujourd'hui quelques centaines de francs pour les avoir aidés.

A un famadihana d'il y a quelques années de Hova resté célèbre, l'augure (mpanandro) avait interdit à la famille qui l'a consulté de toucher aux préparatifs du festin suivant la cérémonie, de ne verser surtout pas de sang, mais de laisser aux olon-mainty du village tuer les volailles, cuire le repas. Les astres eux-mêmes or le voit sont complices, approuvent la hiérarchie des castes et la division du travail qu'elle implique, cela par l'intermédiaire d'hommes restés profondément ancrés dans le système.

Par leurs caractères, les enterrements ressemblent évidemment au famadihana : la cessation de la vie, toujours brutale, de l'un des membres de la famille amène celle-ci à se replier sur elle-même, à recréer l'unité de ses membres. Comme lui il regroupe les descendants d'un même tanin-drazana unis par cette détermination initiale. Les Hova du village essaient alors de faire bonne mine auprès de leurs parents venus de la ville et troquent la vieille robe poussiéreuse pour le costume noir des grands jours. Le fokon'olona lui ne vient pas assister à tous les enterrements des natifs d'Ilafy ; certains de ceux-ci ont en effet quitté le pays depuis trop longtemps sans y laisser de postérité ni de souvenirs, et l'assistance des villageois, leur aide dépend des rapports que le défunt ou sa famille a eu avec eux : l'on ressent en ces circonstances d'une part à quel point la postérité est précieuse puisque c'est elle qui, comme lors des famadihana, rend aux parents les derniers devoirs et perpétue sa mémoire, d'autre part comme il est nécessaire d'avoir de bonnes relations avec le grand nombre. C'est la foule des alliés, des connaissances qui vient vous soutenir de leurs paroles et vous assister matériellement. Un enterrement à Ilafy demande la collaboration de tous, Hova comme Mainty selon ses possibilités : prêts de bâches, de lampes pour les veillées funèbres, assistance nombreuse au temple et au tombeau, versement du fao-dranomaso, somme modique de chaque ménage qui participe ainsi aux dépenses des maîtres du deuil, à charge de revanche, collaboration de l'association des Jeunes chrétiens qui groupe catholiques et protestants.

C'est quand il s'agit d'un enterrement de citadin que la référence au fihavanana commun apparaît le plus comme une mystification des uns et des autres pour voiler le système des castes : à aucun moment en effet, en dépit de ce qu'en disent les Hova qui affirment que ces circonstances les rapprochent

des Mainty, il n'y a de contact réel entre les deux castes. C'est aux Mainty bien sûr d'ouvrir et de refermer la tombe, ils approchent ainsi le défunt, sa famille, et ceci est si l'on veut une marque d'honneur ; mais ils sont avant tout "les sauterelles qui gardent les tombes", à qui on confie le pays, ils gardent la terre dont ils sont les enfants et non les maîtres. C'est un service qu'ils rendent aux maîtres de la terre en tenant la bêche pour eux, un hommage au défunt, comme dans les temps anciens de l'esclavage. Le Mainty sait exactement où est enterré tel ou tel Hova, il connaît la généalogie des lignages Hova - la réciproque n'est pas vraie -, de plus les tombeaux font partie du cadre où évolue le villagcois dès son enfance, du paysage, il les situe aussi bien qu'il connaît les maisons des vivants. Sans compter qu'il a les yeux sur son "maître", qu'il sait ou plutôt tâche de tout savoir sur lui tandis que celui-ci ne s'intéresse à lui que dans la mesure où il y a intérêt.

Le contrat est toujours aussi inégal : les Hova de la ville ne se déplacent pas pour un enterrement Mainty, ils leur versent de l'argent le jour de la visite de condoléances, les aident plus substantiellement parfois, ils restent les maîtres pour un enterrement Hova les Mainty prêtent leurs bras et accordent leur présence, ils sont les serviteurs. Cette inégalité se résoud ici comme ailleurs par un appel au fihavanana qui unit les uns et les autres dans un même devoir à rendre au défunt au-delà des injustices du "destin".

Les communautés, nous l'avons vu, comprennent des champs plus ou moins vastes. Les descendants d'un ancêtre commun font partie, depuis longtemps chez les Hova, plus récemment chez les Mainty d'associations organisées, qui ont leurs statuts

leurs obligations comme le pouvoir d'exclure les membres qui manquent volontairement aux obligations du fihavanana, l'entr'aide. Les familles Hova décident de se rencontrer périodiquement au village d'origine, ceci principalement afin de permettre aux enfants de plus en plus nombreux et qui ne se connaissent pas comme leurs parents se connaissent de se situer les uns les autres, ce qui évite les risques fréquents de mariages entre proches. Les familles ainsi réunies sont de conditions inégales. Ordinairement les riches et les pauvres ne se fréquentent pas, mais un effort est fait alors - au nom du fihavanana - pour se supporter mutuellement. A chaque occasion importante de la vie des ménages (naissances, mariages, visites des cadets aux aînés pour les fêtes, le nouvel an), les autres sont là pour les aider, les assister, les cotisations sont fixées selon les occasions, les degrés de parenté, mais l'affectation, dit-on ne connaît pas de borne, la somme fixée est un minimum que chacun peut dépasser à son gré. Les différentes formes d'entr'aide cérémonielle entretiennent le fihavanana, elles en sont la matérialisation. C'est le fihavanana qui fait l'homme, énoncent fréquemment les villageois, la valeur d'un être vient de sa compréhension de cette loi sociale, de son intelligence, afin que chacun puisse vivre sans ennui dans une société harmonieuse. Les hommes sont unis comme le sont de naissance les membres d'une même famille ; chacun doit éviter d'empiéter sur le domaine des autres, les aide lorsque l'occasion se présente, ce qui signifie somme toute que le statut quo ainsi légitimé doit être perpétué. L'entr'aide fréquente tisse des liens d'affection entre les gens, les raffermis entre parents. Un homme lorsqu'il agit n'est pas seul dans une société, il doit tenir compte des autres ; s'il ne le fait pas, personne, pas même ses proches ne peut lui donner raison. Il a dérangé l'équilibre déjà difficile à réaliser, il a dévoilé le désordre soigneusement camouflé. Cette recherche

constante de l'unité explique que l'on essaie de régler pacifiquement par de longs pourparlers les désaccords qui ne manquent pas de couvrir dans une communauté qui enserre si étroitement l'individu qu'elle limite son champ de possibilité.

Actuellement un facteur tend à apporter de sérieuses perturbations au sein de la communauté villageoise, il s'agit du retour "au pays" des citadins ; l'appartenance au même terroir entraîne, nous l'avons vu, l'obligation d'entr'aide. On attend alors du nouveau venu qu'il entretienne de bonnes relations avec les villageois ; de la part des Mainty, qu'il leur procure du travail et entre avec eux dans le cercle d'obligations que le fait de faire travailler entraîne : aide, dons, fihavanana, ce qui ne se produit pas souvent. Le plus couramment le nouveau venu est un maître du pays à qui ses aïeux ont laissé des terres au village. Il ne voit en celui-ci pourtant qu'un endroit plus sain que la ville, où se reposer, recevoir des amis là où ont vécu ses ancêtres, peuplé d'une main-d'oeuvre bon marché et de voisins trop envieux. Véritable étranger au village, il y transplante les rapports qu'il a eu avec les autres citadins, ses voisins ; ils existe aussi bien sûr une vie de quartier à Tananarive mais tous n'y participent pas, l'on peut très bien vivre avec autour de soi son cercle de parents, d'amis, de relations professionnelles. Il n'a aucun passé réellement commun avec ses nouveaux voisins, paysans qu'il méprise profondément. Ceux-ci diront bientôt qu'il est fier, vaniteux, il comprendra qu'ils jaloussent son aisance, sa chance, alors que s'il est vrai que les Hova se jaloussent réellement entre eux, les Mainty n'osent même pas comparer leur condition à la sienne, tant l'écart entre elles est grand, ce qui explique d'ailleurs leur fatalité découragée : il en est ainsi, chacun a son destin. Ils savent que jamais ils n'arriveront à tant posséder et que s'ils parviennent

à être un peu plus à l'aise que maintenant, et surtout s'ils accomplissent leurs devoirs envers leurs enfants, leurs parents, vivants et morts, ce sera beaucoup.

Le système des castes, bien que les uns et les autres veuillent nier son existence, survit. Il serait inexact d'affirmer qu'il domine tout le monde villageois, mais il en pénètre les différents niveaux et se trouve à la base des problèmes qui se posent actuellement. Sa survivance, nous l'avons vu, tient à différents facteurs : aucune réforme de structure, ni économique, ni sociale, n'a été réalisée ; il y a eu continuation, adaptation du système à l'évolution générale ; les contradictions et les dissensions sont résolues par la volonté d'union qui caractérise la civilisation merina, volonté d'union, création perpétuelle de communautés vraies ou fausses qui nous est apparue comme une véritable mystification. Toute tentative sérieuse d'amélioration de la condition paysanne devra examiner les problèmes à leur racine, tenir compte du système tout entier, y compris ses ramifications, pour éviter le risque de détruire sans rien proposer à la place. Le fihavanana, instrument toujours efficace, doit être utilisé, et c'est là son rôle positif, pour créer une véritable unité des partenaires, fondée sur une communauté d'intérêts, et non pour masquer les inégalités de départ. Aucune action n'est possible, et ceci est encore plus vrai ici qu'ailleurs, sans une cohésion réelle des membres de la collectivité, cohésion qui ne peut exister qu'artificiellement entre des individus que tout sépare.

Tableaux donnés par le Dr. RAKOTO-RATSIMAMANGA
dans son ouvrage

Tache pigmentaire et origine des Malgaches

Sur 1608 Merina

Taille	I.C.	Cheveux droits	cheveux ondulés	cheveux frisés
		I	II	III
1m64	81	1.281	105	222
		79%	6,5%	13,8%

par castes

		tache pigmentaire héréditaire	peau			cheveux		
			I	II	III	I	II	III
		0 - 1 an						
I	Andriana	56%	15%	75%	5%	90%	5%	5%
II	Hova	40%	20%	70%	16%	85%	5%	10%
III	Andevo							
	type africain	50%			100%			100%
	type océanien	88%	1%	80%	19%	10%	50%	40%

Quelques prix sur le marché de SABOTSY-NAMEHANA

Juillet 1965

	le tas	le kilo	la pièce	la boîte
oignons verts	10 f			
tomates	5			
oranges	5 à 10			
brèdes	5			
choux			20 à 25 f	
poisson frais	100			
poisson séché	20			
viande de boeuf		130		
viande de porc		200		
oeuf			10	
manioc frais	à 10			
manioc sec	20			
patates douces	10 à 20			
saonjo	20			
sucré		63		
riz		37		
café		130		
allumettes				5

OUVRAGES CONSULTÉS

- ANDRE De la condition de l'esclave dans la société malgache avant l'occupation française et l'abolition de l'esclavage. Paris 1899
- R. ANDRIAMANJATO Le Tsiny et le Tody dans la pensée malgache. Paris 1957
- R.P. CALLET Tantaran'Andriana. Histoire des Rois. Traduction de G.S.Chapus et E.Ratsimba. Académie Malgache 1956
- G.S.CHAPUS 80 ans d'influence européenne en Imerina. 1925
- CHAPUS-MONDAIN Rainilaiarivony, homme d'Etat malgache
- G.CONDOMINAS Le fokon'olona en Imerina
- W.COUSINS The abolition of slavery in Madagasikara with some remarks on Malagasy slavery generally. Antananarivo Annual 1896.
- H.DESCHAMPS Histoire de Madagascar
- FIRAKETANA NY FITENY SY NY ZAVATRA MALAGASY
- G.GALLIENI Rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de Madagascar (1896-1899)
- A.et G.GRANDIDIER Ethnographie de Madagascar
- G.JULIEN - Institutions politiques et sociales de Madagascar - Paris 1908. 2 vol.
- Traduction et notations de :
INSTRUCTIONS AUX SAKAIZAMBOHITRA. (1878)
CODE DES 305 ARTICLES. (1881)
REGLEMENTS DES GOUVERNEURS DE L'IMERINA
- G. MONDAIN Raketaka. Tableau de mœurs féminines malgaches dressé à l'aide de proverbes et de fady. Paris 1925
- H. RAHARIJAONA La protection de l'enfant dans le droit traditionnel malgache. Tananarive 1964.

RAKOTO.RATSIMAMANGA Tache pigmentaire congénitale et origine des
Malgaches. Paris 1940

CH.RANAIVO Le fokon'olone rural.Paris 1949.